



# *Procès Verbal de la séance*

## *du Conseil Municipal*

*Samedi 23 janvier 2021*

L'an deux mil vingt et un, le 23 janvier à 9 heures, le Conseil Municipal convoqué le 16 janvier 2021 s'est réuni à la Mairie, dans la salle de ses séances.

La présidence du Conseil Municipal est assurée par Monsieur Dominique BAERT, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 42

NOMS et PRENOMS	PRESENTS	PROCURATION A	ABSENTS EXCUSES	ABSENTS
M. Dominique BAERT	X			
Mme Myriam DE SMEDT	X			
M. Sébastien FITAMANT	X			
Mme Michèle COQUÉLLE	X			
M. Henri GADAUT	X			
M. Tarik MEKKI	X			
Mme Zohra REIFFERS	X			
M. Karl MONRABAL	X			
Mme Martine LEBLANC	X			
M. Gilbert CHARLES	X			
Mme Myriam LESTIENNE	X			
M. Azedine TALEB-AHMED	X			
M. J.Philippe DUMOULIN	X			
M. Jacques DELFOSSE	X			
M. Guy-Noël LEMAY	X			
M. Steeve DE MATOS	X			
M. Benjamin CAILLIÉRET	X			
Mme Sylvie ZAIDI	X			
Mme Annie CHANTRIE	X			
Mme Emeline BOITTE	X			
M. Pascal LUCAS		Mme COQUELLE	X	
Mme Basma HAMMAMI-BELAID		M. GADAUT	X	
M. Rabah DAHMANI		Mme LEMOINE	X	
Mme Béatrice DUJARDIN	X			
Mme Laureen LEMOINE	X			
Mme Paméla GUILBERT	X			
M. Steven MARROUKI	X			
Mme Catherine OSSON	X			
Mme Océane LEVEQUE	X			
Mme Lina DJAFER-CHERIF		Mme DE SMEDT	X	
M. Veysal KIRAZ	X			
Mme Laura DELPLANQUE	X			
M. Brice WETE-MATOUBA	X			
M. Christophe RICCI	X			
Mme Marjorie DELRUE	X			
M. Denis CROIGNY	X			
Mme Sophie FELIX	X			
M. Messaoud CHAYANI	X			
M. J.François SOYEZ	X			
Mme Axelle DELANNOY		Sans procuration	X	
M. Abdel DENFER	X			
Mme Marjory FARACI	X			



Cher(e)s Collègues,

Nous nous réunissons ce jour en vertu de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 par laquelle la retransmission directe des débats sur les réseaux sociaux donne à notre réunion son caractère public obligatoire. C'est une nouveauté mais c'est aussi une première.

Aussi, tout en saluant celles et ceux qui, malgré l'heure matinale ce samedi, se sont connectés pour assister à notre réunion, je les invite à la compréhension si d'aventure, ce que je ne crois pas bien sûr, des problèmes techniques de liaison venaient à se manifester.

Cela me permet de renouveler ou d'exprimer mes vœux à chacune et chacun d'entre vous dans votre diversité puisque nous sommes en début d'année, ainsi qu'à celles et ceux qui nous ont rejoints via les réseaux sociaux. C'est une réunion qui se tient, je l'ai dit tout à l'heure, dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire mais elle se tient justement en respectant les dispositions légales.

Monsieur le Directeur Général des Services par intérim, veuillez procéder à l'appel.

Il y a lieu de procéder à la désignation du secrétaire. Je propose Madame Océane LEVEQUE, au bénéfice de l'âge.

Y-a-t-il une objection ? Madame Océane LEVEQUE est donc désignée secrétaire.

Il y a lieu de valider le procès-verbal de la séance du 17 décembre 2020. Je n'ai pas été saisi d'observations. Y en a-t-il ?

Procès-verbal de la séance du 17 décembre 2020: Adopté à l'unanimité

## COMMUNICATIONS (2)

1) Cher(e)s Collègues, vous avez pu trouver sur vos tables un fascicule qui reprend les dispositions du règlement intérieur de notre assemblée que nous avons voté au cours d'une précédente réunion. Il vous sera, j'en suis sûr, utile pour être au fait du fonctionnement de notre institution.

2) Quelques remaniements au sein de notre Conseil :

➤ J'informe notre conseil que Madame Axelle DELANNOY, Conseillère Municipale, m'a fait part, hier au soir, de sa décision de ne plus être membre du groupe «Plus belle, plus sûre, plus propre, Wattrelos retrouve la flamme». Elle siègera désormais en qualité de Conseillère Municipale non inscrite, à la fois dans notre Conseil et dans nos commissions municipales.

➤ D'autre part, Madame Anne DUQUESNOIS, après m'avoir informé qu'elle souhaitait quitter sa charge d'Adjointe, a transmis sa démission du Conseil à Monsieur le Préfet. Celui-ci m'adressé, hier au soir, son arrêté d'acceptation de cette démission. Pour ma part, j'en prends acte avec regret.

Dans cette période sanitaire particulièrement délicate, et où notamment nous souhaitons nous engager dans la démarche progressive de vaccination mise en œuvre par les autorités, je ne veux pas tarder à assurer son remplacement. Aussi je vous informe que je prendrai dans les heures qui viennent un arrêté pour réattribuer sa délégation de la santé. Cet arrêté modifiera donc la délégation des Conseillers Délégués. Ainsi, Monsieur Benjamin CAILLIERET sera nommé Conseiller Délégué chargé de la Santé, de l'Action Sociale et des Nouvelles Solidarités. L'élection d'une nouvelle Adjointe, chargée d'une nouvelle délégation, aura lieu au Conseil de mars prochain. Par ailleurs, j'écrirai, conformément aux dispositions légales, au suivant de la liste « Wattrelos, la ville que nous aimons » pour l'informer qu'il est appelé à siéger au Conseil Municipal

## QUESTION ORALE

Je passe la parole à **Madame DELRUE** pour poser la question orale du groupe « Avec vous pour Watrelos » sur le programme de vaccination et plus particulièrement pour Watrelos.

### **Madame DELRUE**

Monsieur le Maire, chers collègues membres du conseil municipal,

Nul besoin de rappeler que nous vivons aujourd'hui une grave crise sanitaire. La Covid-19 a impacté, impacte et impactera durablement notre quotidien, notre vie, celle de nos proches et de nos concitoyens.

Le remède pour faire face à ce virus et qui constitue une véritable source d'espoir : c'est le vaccin ! L'effet sur la collectivité ne pourra être observé que si nous réussissons à vacciner un nombre important de personnes.

La campagne actuelle de vaccination contre la Covid-19 organisée par les pouvoirs publics est d'ailleurs, à ce titre, inédite.

En effet, de nombreuses communes telles que Roubaix, Tourcoing ou encore Wasquehal se mobilisent pour ouvrir des centres de vaccination qui seront destinés dans un premier temps aux personnes dites prioritaires.

De surcroît, Watrelos avec une population de plus de 42 000 habitants, la 8ème ville du département du Nord, a besoin de l'ouverture d'un centre de vaccination. Il est primordial pour notre commune. Vous avez déposé la candidature de la salle Roger Salengro auprès des autorités sanitaires et de la préfecture. Il faudra tenir compte de la logistique et de la livraison des vaccins.

Dans le cadre du métier que j'exerce, de nombreux watrelosiens m'ont interpellée sur la possibilité ou plutôt la nécessité de se faire vacciner dans leur ville. En effet, certains ne peuvent pas se déplacer vers un centre de vaccination alors qu'ils sont nombreux à vouloir se protéger.

Les infirmiers libéraux de la communauté professionnelle territoriale de santé de Watrelos, Leers, Lys-lez-Lannoy et Hem sont prêts à se mobiliser et à s'investir. Un planning d'astreintes a d'ailleurs été mis en place en une journée et a été proposé à l'Agence Régionale de Santé, preuve s'il en est de leur engagement.

Alors, Monsieur le Maire, voici nos interrogations :

- Quelle est votre stratégie actuelle pour vacciner la population Watrelosienne ? Ou devra-t-on attendre l'ouverture à échéance plus ou moins lointaine de ce centre à Watrelos ?
- Comment comptez-vous accompagner les Watrelosiens qui ne peuvent se déplacer de par leur état de santé ou leur âge ?

### **Monsieur le Maire**

Pour une fois, je vous remercie pour votre question car votre préoccupation, est je pense, celle de toute la majorité, celle de tout le conseil municipal, je pense, et en particulier aussi la mienne.

Notre pays vit, vous le savez, un moment terrible et vous l'avez évoqué, la vaccination est la seule issue raisonnable et pérenne pour espérer sortir de cette situation.

D'ailleurs, je me félicite, comme chacun ici, que la confiance dans le vaccin va grandissant dans notre population. Tant mieux ! L'importance dès lors est grande de répondre à l'impatience qui nécessairement accompagne cet engouement croissant.



Cette diffusion du vaccin, elle suppose néanmoins deux choses. Elle suppose d'abord des centres de vaccination, elle suppose, aussi, la disponibilité des doses. On en connaît la mécanique, les vaccins sont issus d'une commande Européenne qui donne lieu à une répartition par pays, puis à l'intérieur du pays à une répartition par région et c'est par les autorités sanitaires que la diffusion se fait sur le territoire. Il y a aussi, on le sait, des problématiques de production industrielle, au-delà des problématiques de logistiques que vous évoquez. Nous savons tous que cette vaccination est et sera un processus long. Pas plus tard qu'hier au soir ou avant-hier soir, je crois, le Ministre évoquait que la problématique de la vaccination de l'ensemble de la population avait pour horizon la fin de l'été et, donc, on sait que ce sera quelque chose encore une fois de lent, de long et de progressif mais cela se doit d'être efficace.

A Wattrelos, y aura-t-il un centre de vaccination ? Je l'espère et nous l'espérons de tout cœur.

Nous avons deux opportunités. La première opportunité est d'avoir un centre de vaccination au centre hospitalier. Des locaux anciens aujourd'hui moins utilisés pourraient très vite se transformer en centre de vaccination. Il y a des professionnels compétents et aguerris pour pouvoir le prendre en charge, néanmoins, la possibilité d'intervention ne serait qu'au maximum d'une cinquantaine de vaccinations par jour ! Je rappelle qu'il y a 2 500 habitants, sur Wattrelos seule mais il n'y a pas que Wattrelos en cause, de plus de 75 ans sur notre territoire. Chacun comprend donc que la perspective du centre hospitalier est sans doute trop réductrice au regard du processus de long terme que nous allons accompagner.

Et c'est pour cela que très vite, ayant eu conscience de ces évolutions quantitatives et pour répondre aux satisfactions de la population, j'ai fait savoir au Président de Région, au Préfet et au Directeur Général de l'ARS que la Ville, si nécessaire, mettrait à disposition la salle SALENGRO autant que de besoin et pour le temps qu'il le faudra pour pouvoir assurer une vaccination, je n'aime pas cette expression mais elle veut bien dire ce que cela veut dire, de masse pour répondre à l'ampleur des besoins de la population. Car je le rappelle, nous sommes 42 000 habitants et l'objectif rappelé par le Ministre, et que pourrait nous confirmer notre Députée, c'est que la totalité de la population puisse être en mesure, si elle le souhaite, d'être vaccinée avant la fin de l'été.

Et donc c'est un processus durable pour lequel nous avons la volonté de nous engager et voilà pourquoi, aussi, sur ce centre de vaccination de la salle SALENGRO, je suis en contact étroit avec la communauté des professionnels du territoire de santé. C'est en répondant, aussi, à leur interpellation que, conjointement, nous avons fait savoir que nous avions cette possibilité de mettre en œuvre ce centre de vaccination, dès lors que les autorités sanitaires le voudront. Je vous rappelle que la communauté des professionnels des territoires de santé, vous l'avez un peu évoquée, elle va au-delà de Wattrelos, puisque ça concerne Wattrelos, Leers, Lys-lez-Lannoy, Lannoy et Hem. Notre volonté, celle de notre majorité, et je pense d'après vos propos la vôtre, je n'en doute pas, de nous engager et d'avoir un centre sur Wattrelos est totale.

Pour autant, je me permets de faire une observation qui est que, contrairement à ce d'aucuns ont pu penser, je n'ai jamais pensé une seule seconde que nous ferions partie de la vague qui ouvrirait les centres de vaccination le 18 janvier dernier. Parce que la disponibilité des vaccins, la capacité à les mettre en œuvre immédiatement sur le territoire, faisaient partie d'une première vague validée par les services préfectoraux au tout début du mois et nous ne pouvions pas en être, en tout cas ce n'était pas le quadrillage de ce que les autorités de santé avaient prévu.

Le Directeur Général de l'ARS et le Préfet me rappellent dans une lettre du 21 janvier d'ailleurs, que « nous sommes dans un contexte de disponibilité progressive des doses de vaccins dans le monde, en France, et bien évidemment dans notre pays » et très sincèrement ouvrir un centre de vaccination et comme on le voit aujourd'hui parce que les doses ne sont pas là devoir re-réguler ultérieurement les rendez-vous et les reporter, ça ne sert à rien dans la méthode. L'objectif c'est de travailler efficacement, progressivement pour sortir progressivement de la crise sanitaire.



Donc je vous lis trois paragraphes de la lettre du Préfet, Monsieur Michel LALANDE, et du Directeur Général de l'ARS, Monsieur Benoît VALLET, qui répondent à nos préoccupations et qui sont en même temps rassurantes, au-delà de la lettre dont j'ai portée connaissance sur Facebook il y a deux jours.

Voilà ce que m'écrivent ces deux personnalités responsables du déploiement des vaccins et de l'installation des centres de vaccination sur notre territoire : « *Malgré une allocation supplémentaire de 15 600 doses de vaccin obtenues cette semaine à la demande de l'Agence Régionale de la Santé (ARS) et de la Préfecture de Région, le nombre de doses disponibles pour le mois de janvier 2021 et connu à ce jour (124 250 doses pour l'ensemble de la Région Hauts-de-France) ne permet pas de répondre intégralement aux demandes exprimées par les centres de vaccination actuellement ouverts et d'honorer en même temps tous les rendez-vous pour l'ensemble des publics prioritaires* ». Il y a donc lieu de mettre en œuvre une régulation des rendez-vous, ce à quoi ils s'emploient et ils me précisent « *toutes les doses disponibles sont actuellement mises à disposition des centres de vaccination de manière régulière de façon à lisser le nombre de vaccinations effectués tous les jours selon une répartition des doses effectuée au prorata de la population de tous les territoires des Hauts-de-France* ». Et de conclure « *tous ces projets de centres de vaccination, dont le nôtre, sont étudiés avec la plus grande attention de manière à pouvoir être rapidement concrétisés lorsque le flux de doses alimentant notre région augmentera significativement dans les semaines ou les mois à venir* ».

Je crois que ce qui était important c'est de savoir plusieurs choses :

- 1) On est dans une démarche progressive,
- 2) Cette démarche progressive est liée à la disponibilité des doses de vaccin évidemment,
- 3) Dès lors que ces doses de vaccin seront-là, et c'est un problème industriel mais ça se résoudra dans les semaines qui viennent, évidemment, nous souhaitons, ici à Wattrelos, être au rendez-vous avec un centre de vaccination, un ou plusieurs centres de vaccination, peut être celui de l'hôpital, sûrement celui de la salle SALENGRO en liaison avec les professionnels de santé, parce que chacun a sa place. C'est une mobilisation collective que nous gagnerons collectivement, cette bataille contre ce satané virus qui a fait tant et tant de dégâts et qui peut encore en faire, beaucoup, si nous n'y prenons pas garde.

Notre volonté, elle est forte, elle est complète, voilà pourquoi j'ai, en liaison d'ailleurs avec Madame la Députée, fait savoir à nos autorités, très vite, que s'il y avait une possibilité, Wattrelos était candidate à accueillir un centre de vaccination. Sera-ce début février, sera-ce le 10 février, ce n'est pas une question de date, il ne faut pas confondre en la matière « vitesse et précipitation ». Ce qu'il faut avoir à l'esprit c'est l'efficacité : lorsqu'on va rentrer dans la vaccination massive, on sera au rendez-vous ! Et je me félicite de vos encouragements car j'ai pris votre question comme telle, Madame.

Voilà ce que je voulais vous dire. Madame la Députée, vous voulez rajouter quelque chose sur ce sujet ?

### **Madame OSSON**

Non, vous avez bien expliqué les enjeux. Effectivement, nous sommes sur une production de vaccin qui n'existait pas encore il y a quelques semaines. On a aussi fait un autre choix en France qui est aussi l'accompagnement dans la vaccination. On compare facilement les pays européens quand les situations sont justes, il faut aussi préciser qu'en France il a été fait le choix de deux injections. D'autres pays ont fait le pari d'une seule injection et donc, effectivement, en début de vaccination ils peuvent se permettre de vacciner beaucoup plus massivement mais à ouvrir trop de centres, trop rapidement, ces pays-là se retrouvent, même en ayant choisi que l'option d'une seule dose, déjà en pénuries alors que nous ne sommes qu'en janvier.

Moi, je suis en relation étroite avec Monsieur le Maire. On a un point avec l'ARS et la Préfecture une fois par semaine pour faire le point sur le territoire.

Effectivement, il est important pour avoir échangé avec les nombreux personnels de santé du territoire de Wattrelos, on comprend aussi le phénomène de vouloir se faire vacciner par un médecin en confiance, un personnel soignant identifié, d'où l'importance d'avoir un centre effectivement à Wattrelos.



### **Monsieur le Maire**

Je crois que ce débat donne de la hauteur à notre conseil et nous rappelle que tous les chicayas politiciennes ne sont rien à côté de l'enjeu que nous avons collectivement à affronter.

Nous vous tiendrons au courant, évidemment, autant que nous le pourrons et dès que nous le pourrons sur ce cheminement qui nous mènera à la vaccination massive. Jusqu'à présent enfin, je le dis aussi, mes services, à la fois du CCAS ou de mon propre Cabinet, prennent toutes les sollicitations, toutes les demandes de rendez-vous, des personnes qui ne peuvent pas se déplacer, de manière à ce que dès que la perspective d'un centre de vaccination Wattrelosien existera, nous soyons en situation d'avoir les informations, les coordonnées téléphoniques, les âges aussi des personnes concernées, pour pouvoir nous mobiliser activement et ce sera une priorité des services municipaux nonobstant les autres priorités, les autres actions que nous avons à conduire. Voilà, ce que je voulais vous dire.

Je soumetts à l'Assemblée l'organisation suivante des débats sur les projets de délibérations concertée avec les Présidents de Groupes :

➤ 2 interventions du groupe « Plus belle, plus sûre, plus propre, Wattrelos retrouve la flamme » sur les rapports n° 3 et 8.

➤ 2 interventions du groupe « Avec vous pour Wattrelos » sur les rapports n° 1 et 10.

➤

Y a-t-il d'autres demandes d'intervention ?

Que ceux qui sont **POUR** lèvent la main

POUR	:	41	VOIX
CONTRE	:	/	VOIX
ABSTENTION:	:	/	VOIX

### **Appel de l'ordre du jour**

Les rapports présentés ont été soumis à l'examen des Commissions :

- Finances, Economie et Administration Générale,
- Développement Durable, Urbanisme et Travaux.

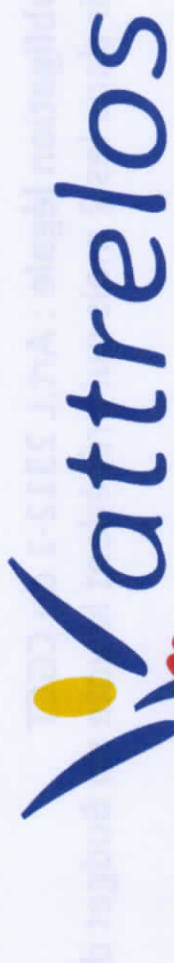
### **Rapport 1 : Monsieur le Maire**

Rapporteur : Monsieur le Maire

### **RAPPORT N° 1 - DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES – EXAMEN DU RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2021**

Vous avez reçu le rapport sur les orientations budgétaires. Pour vous en rappeler les grandes lignes, je vous propose comme chaque fois une présentation numérique de ce document de 40 pages que je vais essayer de vous résumer en une dizaine de diapositives.

### ***Présentation du ROB***



**attrelos**

**Une Ville  
au coeur qui bat**

## **RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES**

# **2021**



## Qu'est-ce que le Débat d'Orientations Budgétaires ?

- C'est une **obligation légale** : Art.L 2312-1 du CGCT  
Il doit se tenir dans les 2 mois qui précèdent le vote du Budget de la commune
- Quel est **son objectif** ? Eclairer les choix des élus.  
Il s'agit d'exprimer les orientations financières pour l'année à venir : la stratégie financière suivie, les prévisions de recettes (et en particulier le niveau des impôts et des emprunts), et les choix de dépenses à partir desquelles le Budget de la commune va être établi.
- Ce débat se tient **sur la base du R.O.B**, le Rapport d'Orientations Budgétaires.  
Produit par la Majorité municipale, ce document a été transmis aux conseillers municipaux, et présenté en Commission des Finances le 12 janvier dernier.
- Les informations indiquées dans ce document sont **des prévisions**.  
Ce sont des données prévisionnelles telles qu'elles sont connues à la date de l'écriture du ROB

- I. LE CONTEXTE ECONOMIQUE : APRES LE CHOC D'UNE FORTE RECESSION MONDIALE EN 2020, EN 2021 LA REPRISE, DYNAMIQUE, EST FREINEE PAR LA PROLONGATION DE LA CRISE SANITAIRE**
- II. LE CONTEXTE LEGISLATIF : L'ETAT AU CHEVET DES COLLECTIVITES LOCALES PAR SES LOIS DE FINANCES (PLAN DE RELANCE ET MAINTIEN DES DOTATIONS)**
- III. LE CONTEXTE LOCAL : DES RESSOURCES POUR WATTRELOS MEILLEURES EN 2021 QU'EN 2020, MAIS ENCORE INFERIEURES A CELLES DE 2019**
- IV. HEUREUSEMENT, LA SITUATION FINANCIERE DE LA VILLE, ASSAINIE EN PROFONDEUR, PERMET DE CONTINUER A AVANCER**
- V. UN BUDGET 2021 RIGOREUX, QUI MISE SUR L'INVESTISSEMENT ET TRES PRUDENT SUR LE FONCTIONNEMENT**



# I – LE CONTEXTE ECONOMIQUE : APRES LE CHOC D'UNE FORTE RECESSION MONDIALE EN 2020, EN 2021 LA REPRISE, DYNAMIQUE, FREINEE PAR LA PROLONGATION DE LA CRISE SANITAIRE

## ● Le choc de la pandémie a mis le monde en récession en 2020

- Une **récession mondiale** de - 4,2 % (d'après l'OCDE), plus accentuée dans les économies avancées (-5,8 %) que pour les pays émergents (-3,3 %).

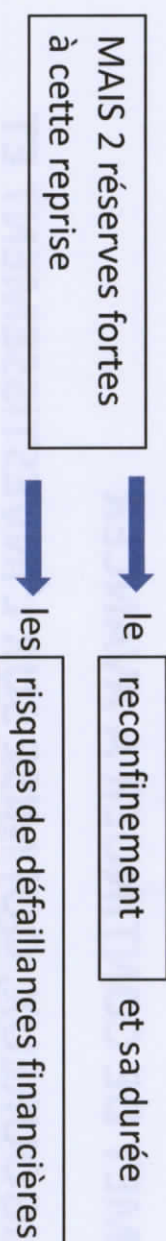
Tous les pays développés sont touchés, tels les Etats-Unis (-3,7 %)

la zone euro (-7,5 %).

- . Dans celle-ci, on trouve nombre de pays qui ont une contraction > à 10 % (Espagne -11,6 % ; Italie -9,1 %; ou la France - 11 %), à l'exception de l'Allemagne (- 5,5 %) ;
- . Repli sévère aussi dans les pays émergents (Inde -9,9 % ; Brésil – 6 %), sauf pour la Chine (+2,3 %).

## ➤ Pour 2021, une **forte reprise mécanique**

- . La croissance mondiale (selon OCDE) : + 4,2 %, dont + 3,3 % pour les économies avancées, et + 6 % pour les pays émergents. Pour les Etats-Unis ce serait + 3,2 %, et + 3,6 % pour la zone euro.
- . Dans celle-ci tous les grands pays avoisinent + 4 à + 6 %, sauf l'Allemagne (+2,8 %)
- . Dans les pays émergents, le Brésil serait à la traine (+2,6 %), Chine et Inde à près de + 8 %.



(dettes des Etats et ou des entreprises). La dette des Etats : + 10 000 Mds \$ en 2020 (autant que de 2012 à 2019).

● **En France, un rebond dynamique, mais fragile !**

- **Confinement** → arrêt brutal de l'activité en 2020.  
. La baisse du taux de croissance a été forte : - 5,8 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2020  
- 13 % au 2<sup>ème</sup> trimestre 2020  
soit les plus fortes baisses trimestrielles depuis 1949 !  
. Le 3<sup>ème</sup> trimestre a été un vif sursaut : + 18,2 % !  
. Mais le reconfinement a cassé ce sursaut : + 1 % au 4<sup>ème</sup> trimestre 2020.  
Au final - 11 % en France en 2020 !

- **Rebond prévu en 2021 !** + 6 % (grâce à la reprise mondiale du commerce, et aux mesures européennes et nationales de soutien et de relance.

Pourquoi s'intéresser au taux de croissance de la France ?

Parce qu'il détermine :

- Les rentées fiscales de l'Etat, et influence la situation budgétaire de l'Etat, et donc notamment sa politique de dotations (fonctionnement + investissement) aux collectivités locales
- Le niveau des besoins sociaux : un taux négatif de croissance signifie que l'activité a diminué, ce qui provoque des destructions d'emplois et une progression du chômage, et donc une hausse des besoins sociaux



## II – LE CONTEXTE LEGISLATIF : L'ETAT AU CHEVET DES COLLECTIVITES LOCALES PAR SES LOIS DE FINANCES (PLAN DE RELANCE ET MAINTIEN DES DOTATIONS)

3 textes fondamentaux

### 1° Eté 2020 : la 3<sup>ème</sup> Loi de Finances Rectificative :

Il s'agit de compenser les « pertes de certaines recettes fiscales et de produits d'utilisation du domaine » (à partir de la moyenne des produits sur 2017, 2018 et 2019).

### 2° Septembre 2020 : le Plan de Relance (100 Mds € sur 2 ans, financés à 40 % par l'Union Européenne).

#### ➤ L'Etat va aider à financer certaines dépenses :

- la rénovation énergétique des bâtiments publics (4 Mds €)
- le soutien aux collectivités locales (pour 5 Mds €) avec notamment :
  - ➔ la compensation des recettes fiscales (1,1 Md € en 2020)
  - ➔ le soutien à l'investissement local (+ 1 Md € sur DSIL)

#### ➤ L'Etat va baisser des impôts de production :

- réduction de moitié de la CVAE : suppression de la part régionale (-7,2 Mds €)
- réduction de moitié des impôts fonciers des établissements industriels (-1,7 Md € sur TFPB, ce qui concerne les communes) ; (- 1,5 Md € sur CFE, ce qui concerne les intercommunalités)
- abaissement de 3 à 2 % du taux de plafonnement de la CET (CVAE + CFE) par rapport à la Valeur Ajoutée (ce qui concerne communes et intercommunalités).

Objectif ➔ stimuler la croissance (+ 0,1 % en 2020 ; + 1,1 % en 2021).

### 3° Automne 2020 : La Loi de Finances pour 2021

#### ➤ **Un Budget de l'Etat marqué par la volonté de soutenir et de relancer l'économie**

- Un déficit public réduit (- 8,5 % Pib en 2021, contre -11,3 % en 2020) mais toujours volontariste
- Des prélèvements obligatoires en repli : 43,8 % en 2021 contre 44,8 % en 2020 (baisses d'impôts)
- Une dette publique qui s'envole : 122,4 % du Pib en 2021 (contre 98,1 % en 2019)

#### ➤ **Pour les collectivités locales, stabilité des dotations, avec un effort poursuivi de solidarité pour les communes les plus pauvres avec la DSU**

L'engagement du Président de la République de ne plus réduire les dotations est respecté depuis 2017. Ainsi :

- le Prélèvement sur Recettes en faveur des collectivités locales progresse à 43,2 Mds € (au lieu de 41,0 Mds € en 2020)
- la Dotation Globale de Fonctionnement, à 26,8 Mds € reste à son niveau de 2018 et 2019
- comme les 2 années précédentes, l'effort de péréquation est poursuivi : ainsi, comme en 2018, 2019 et 2020, l'enveloppe de DSU (Dotation de Solidarité Urbaine) augmente de 90 M€ (péréquation verticale)
- Le FPIC (péréquation horizontale) conserve une enveloppe nationale de 1 Md €



### III – LE CONTEXTE LOCAL : DES RESSOURCES POUR WATTRELOS MEILLEURES EN 2021 QU’EN 2020, MAIS ENCORE INFÉRIEURES A CELLES DE 2019

#### 1/ Pas de problème avec les Dotations de l’Etat : à nouveau en (légère) progression en 2021

➤ Stabilité poursuivie de la Dotation Forfaitaire	8 320 k€
➤ Renforcement de la DSU comme précédemment (+ 189 k€)	8 075 k€
➤ Pas de changement majeur de la DNP	930 k€
	<hr/>
	17 325 k€

Somme des 3, la DGF passerait donc de 17 121 k€ en 2020 à 17 325 k€ en 2021 une augmentation de + 203 k€, soit + 1,2 % en 2021, après + 1,0 % en 2021 et 1,1 % en 2019

Comme chaque année, ce sont là, bien sûr, des prévisions (nos prévisions) d’après notre évaluation ; mais elles sont sérieuses et prudentes. La comparaison entre ce que nous avons prévu en 2020, et ce qui a été réalisé le confirme.

(en k€)	<u>Prévisions ROB 2020</u>	<u>Réalisé</u>
DF	8 370 k€	8 313 k€
DSU	7 865 k€	7 886 k€
DNP	950 k€	922 k€
	<hr/>	<hr/>
	17 185 k€	17 121 k€

Et, avec stabilité de FPIC, et des compensations d’exonérations fiscales confortées :

Au final, recettes en provenance de l’Etat en 2021 : + 250 k€ (+1,4 %)

## 2/ En revanche, les recettes endogènes auront connu une baisse significative en 2020 : leur niveau de 2019 sera difficile à retrouver en 2021

Ces recettes propres de la ville qui ont baissé en 2020, ce sont les recettes fiscales et les produits des services

### 1° Un décrochage des bases foncières en 2020, pas encore rattrapable en 2021

- Le produit de la Taxe Foncière perçu en 2019 avait été « boosté » par quelques rôles complémentaires significatifs (redressements fiscaux), ce qui avait donné aux bases de TF un niveau exceptionnellement élevé de 23,3 M€ en 2019.

Mais ces bases « décrochent » en 2020 (-1,5 M€ à 21,8 M€) car :

- les rôles complémentaires sont moins importants ;
- est comptabilisée dans nos bases la démolition des plus importants bâtiments de la Redoute,

De surcroît, le taux local de TF a baissé de -0,8 % en 2020, à 49,50 %, pour réduire le niveau de l'imposition locale et faciliter l'attractivité des projets sur la ville

- Heureusement baisse limitée grâce à quelques rôles complémentaires

En 2020, Produit de TF = - 0,55 M €

- Pas ou peu de revalorisation des valeurs locatives en 2021

L'inflation est très faible, quasi-nulle. Aussi :

- les valeurs locatives de la TF : + 0,2 %, au plus (inflation sur un an)
- les valeurs locatives de la TH : + 0 % en 2021 et 2022 (décisions de la LF 2021)
- Tout cela sur fond de la 2<sup>ème</sup> phase de la suppression de la Taxe d'Habitation

Pour 91,6 % des Wattrelosiens, la TH a été supprimée en 2020.

A partir de 2021, baisse de - 30 % pour les contribuables qui la paient encore (et - 65 % en 2022 et suppression complète en 2023).



## **2° Le retour à la normale des « Produits des services », en forte baisse en 2020, est lié à l'évolution de la situation sanitaire**

- Nombre de recettes de la ville (cantines, crèches, entrées aux spectacles et concerts,...) ont été évidemment impactées par le confinement et les mesures sanitaires.

Produits 2019 :      / Produits 2020 :  - 0,88 M€ en 2020


- Il est évident que les recettes en 2021 ne reviendront pas automatiquement à leur niveau de 2019. Cela dépendra de plusieurs facteurs : mesures restrictives (confinement ?), retour des fréquentations,...

## **3/ Enfin, s'agissant des autres recettes, soit elles ne changent pas, soit elles retrouveront également difficilement leur niveau de 2019**

### ➤ **Celles qui ne changent pas :**

- l'Attribution de compensation (MEL)	6 962 k€
- la Dotation de Solidarité Communautaire	961 k€
- le FDPTP	320 k€

### ➤ **Celles qui ne sont pas certaines de retrouver leur niveau de 2019**

- Les Droits de mutation immobilière ont connu une croissance dynamique à Wattrelos ces dernières années : 723 k€ en 2016  1 004,8 k€ en 2019 (+39 %)

- Evolution en « stop and go » en 2020, et l'année se termine à 897 k€ (- 10 % en dessous de 2019). Mais compte tenu du bon état du marché immobilier wattrelosien (entreprises, logements), Prévision 2021 : 950 k€

## **IV – HEUREUSEMENT, LA SITUATION FINANCIERE DE LA VILLE, ASSAINIE EN PROFONDEUR, PERMET DE CONTINUER A AVANCER**

### **1/ Le Compte Administratif 2019 s'est clôt sur une bonne assise financière pour la ville**

Nous l'avons évoqué lors de l'examen du Compte Administratif 2019. L'assise financière s'apprécie sur les résultats et sur l'épargne

- Les grands résultats comptables de la ville fin 2019
  - un résultat de gestion de 2 934 k€ (c/560 k€ en 2015)
  - un résultat cumulé de fonctionnement de 7 730 k€ (c/ 172 k€ en 2015)
  - un résultat global de 6 379 k€ (c/1 566 k€ en 2015)
  
- Un autofinancement de ce fait en très net progrès : il était fin 2019 à son niveau le plus élevé depuis 10 ans
  - Epargne brute : 4 142 k€ fin 2019 (1 818 k€ fin 2015)
  - Epargne nette : 1 197 k€ fin 2019 (- 870 k€ fin 2015)

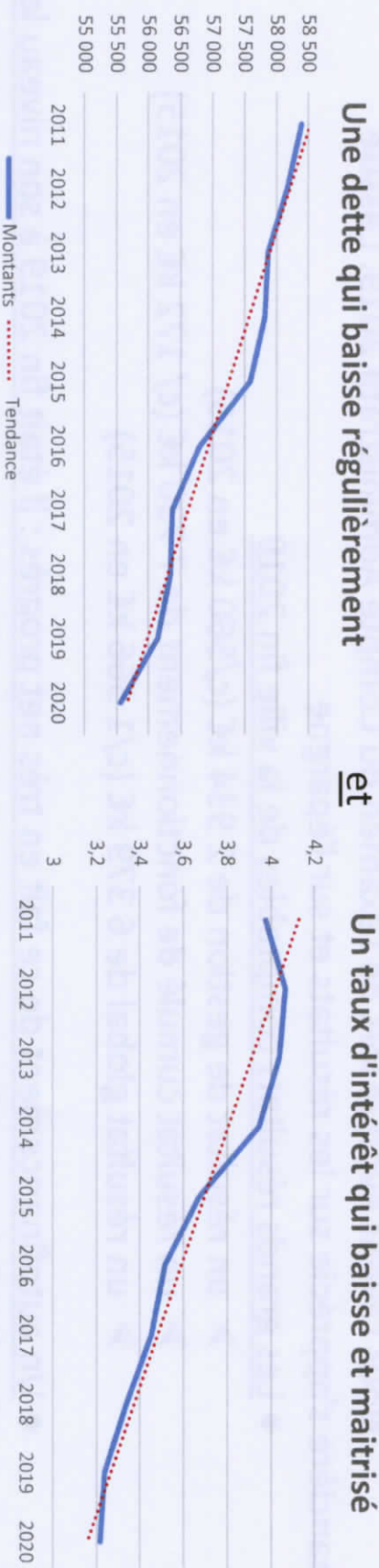
Ce bon niveau des indicateurs financiers assure de fait une assise financière solide, tout à fait capable d'amortir les résultats moins favorables (mais pas négatifs) de 2020.



## 2/ D'autant plus que la dette diminue en quantité et s'améliore en qualité

Nous avons une stratégie durable de désendettement où la dette est gérée rigoureusement et efficacement

- **Elle diminue en quantité** : fin 2020 la dette est à son plus bas niveau depuis 10 ans



Depuis 2011, la dette est passée de 58,4 M€ à 55,5 M€ fin 2020

Le taux d'intérêt moyen est passé de 3,976 % en 2011 à 3,149 % en 2019

- **Elle s'améliore en qualité** :

- Plus de la moitié de la dette est à taux fixe : **une dette sécurisée**
- La Dette à Taux fixe : 35,6 % fin 2017 ➡ 53,3 % fin 2020 (51,2 % fin 2019)
- Pas de toxicité : **les emprunts « structurés » sont cantonnés !**
- Seulement 2 encours hors Charte Gissler, pour 7,1 M€ au total (12,7 %)
- La vie moyenne résiduelle des emprunts ne cesse de diminuer : **une durée qui se réduit !**

Fin 2014 10 ans et 11 mois ➡ fin 2020 8 ans et 3 mois

## V – UN BUDGET 2021 RIGOUREUX, QUI MISE SUR L'INVESTISSEMENT ET TRES PRUDENT SUR LE FONCTIONNEMENT

### 1/ Rigoureux, ce Budget 2021 le sera car reposant sur une stratégie financière claire et réaffirmée

Cette stratégie se décompose en un triptyque : Dette, Epargne, Fiscalité

- **Dette : poursuite du mouvement durable de désendettement**  
Il s'agit de lever moins de nouveaux emprunts que de capital remboursé
  - **Epargne : reconstitution de l'autofinancement** (affaibli en 2020 dans le contexte particulier, notamment du Covid)  
Objectif : stock dette voisin de 55 M€ fin 2020
- En repli vraisemblable en 2020 après son très bon niveau de 2019, la priorité est de redresser l'autofinancement

➤ **Fiscalité : à nouveau la Taxe d'Habitation va baisser en 2020**  
Objectif : une épargne nette positive en 2021, avec un retour à un autofinancement proche de celui de 2019

C'est la conséquence de la décision gouvernementale : la Taxe d'Habitation baissera de - 30 % pour les contribuables qui la paient encore.

En revanche, a priori, compte tenu du contexte, il n'y a pas de marge possible pour toucher à la Taxe Foncière (après sa baisse de - 0,8 % en 2020) ; au demeurant celle-ci ne variera que de l'inflation,



**2/ Rigoureux, ce Budget 2021 le sera aussi sur son Programme d'investissements, compatible avec nos capacités financières, que celles-ci soient propres ou permises par le soutien de nos partenaires**


**1° Des investissements conformes au Programme Municipal**

- l'entretien du patrimoine et les engagements antérieurs et récurrents, notamment :
  - participation annuelle à ZAC Centre Ville : 342 k€
  - accessibilité personnes handicapées : 250 k€
  - mobiliers et matériels restauration scolaires / 120 K€
  - 3<sup>ème</sup> phase de vidéo protection, avec 14 caméras supplémentaires : 150 k€
  - Huisseries et rénovation thermique Ecole Buisson : 120 k€
- le démarrage des travaux de l'Espace Culturel Centre Ville (930 k€)
- La mise en œuvre de LA priorité du mandat, la « Ville Nature » et les économies d'énergie, avec notamment :
  - remplacement de chaudières : 170 k€
  - modernisation de l'éclairage public 50 k€
  - achat d'un camion électrique 50 k€
  - installation de 2 bornes électriques 10 k€
  - rénovation matériels espaces verts 43 k€

**2° Des investissements rendus possibles par le soutien du Plan de Relance de l'Etat ou l'appui de partenaires (MEL, Département ou Région)**

- Travaux soutenus par la DSIL (décisions de fin 2020) : rénovation de la Salle de Sports Jean Zay (439 k€) et des vestiaires de Savary (180 k€) ; réfection de l'éclairage du stade du Beck (41 k€); nouveaux selfs (58 k€).
- Engagement sur 2021, si possible selon l'engagement des partenaires (Etat, MEL, Département, Région) de la rénovation des charpentes (mérule) de l'Eglise St Maclou (2,4 M€)

### 3/ Rigoureux, ce Budget 2021 le sera surtout dans son extrême prudence sur le fonctionnement

- Nous souhaitons tous le retour à une vie « normale », et donc à une activité « normale », des services municipaux. Mais dans ce « retour à la normale », une règle financière doit prévaloir : **les recettes devront réaugmenter plus vite que les dépenses**  c'est indispensable pour renforcer l'autofinancement.

- Or, malgré la bonne tenue des dotations de l'Etat, même si le marché immobilier reste actif et si les « produits des services » s'amélioreront sans doute, la baisse des recettes fiscales (impact Redoute) va limiter nos recettes totales à un niveau inférieur à 2019.

- Donc extrême prudence sur les dépenses de fonctionnement. Ainsi, principale dépense, les dépenses de personnel pourraient fléchir de - 150 à - 200 k€, tandis que grâce à la politique menée de désendettement et aux bas taux d'intérêt les charges financières qui baissent de - 140 k€, offriront une économie utile aux comptes de la ville.



- Plus que jamais la construction d'un Budget d'une commune comme la nôtre se fait dans l'incertitude, des recettes comme des dépenses.

- Et quand l'horizon est incertain, une seule ligne : garder le cap, c'est-à-dire garder et affirmer sa stratégie financière de long terme. C'est ce que nous ferons.



J'ai été saisi de peu de demande d'intervention puisque seul Monsieur RICCI a manifesté la volonté de s'exprimer. Donc je vous passe la parole, Monsieur RICCI, sur ce moment important de la vie municipale qui est le Débat d'Orientations Budgétaires.

### **Monsieur RICCI**

Merci Monsieur le Maire.

Avant de commencer mon intervention permettez-moi, mes chers collègues, d'adresser au nom du groupe « Avec vous pour Wattrelos » un message de sympathie au Docteur DUQUESNOIS et la remercier pour toutes ces années qu'elle a passées à servir sa ville.

### **Monsieur le Maire**

Je me joins à vos remerciements.

### **Monsieur RICCI**

Monsieur Le Maire, chers collègues,

Ce premier débat d'orientations budgétaires n'est assurément pas celui que nous aurions souhaité. Sur ce point, au moins nous sommes d'accord ! La crise sanitaire met à mal nos institutions et laisse planer bien des incertitudes sur l'exercice à venir. C'est une réalité que personne ne conteste.

On pourrait aisément se retrancher derrière cette situation calamiteuse, utiliser le conditionnel à tout va, comme dans cette présentation que vous nous faites aujourd'hui. Nous expliquer que c'est la conjoncture mondiale, la crise économique ou encore la crise sanitaire ou je ne sais quoi encore... qui explique la situation calamiteuse dans laquelle notre ville se trouve. Pour autant, force est de constater que, budget après budget, il existe un manque évident d'anticipation dans notre commune. Nous subissons en permanence cette gestion sur le fil du rasoir !

Notre capacité d'autofinancement ne nous permet malheureusement pas de faire face à l'entretien de notre patrimoine, d'assurer sa pérennité avec sérénité : après la piscine (annoncée dans votre programme, mais quid des financements ?), c'est l'église Saint Maclou qui a été touchée sans qu'on ne puisse réagir, faute de budget : 2,4 M€ sont nécessaires pour la réparer et une fois de plus, nous devons espérer des aides et subventions, sinon les portes de cette église resteront fermées... C'est tout bonnement inacceptable !

Chaque dépense envisagée nous oblige à être dépendant des financements, des dotations, qui peinent à arriver, et qui privent les wattrelosiens de leurs équipements.

Nous ne pouvons pas toujours compter sur l'État, la MEL et d'autres encore, pour proposer des services de qualité à nos concitoyens. La masse salariale est, de longue date, trop importante et ce n'est pas un gros mot de le dire pourtant les recrutements se poursuivent, souvent sans cohérence aucune, en dépit du bon sens, sans le souci de recrutements utiles à notre ville.

Nous savons, bien sûr, quelle réponse vous allez nous apporter : « Alors Monsieur RICCI, dites-nous quels services je ferme ? Combien de salariés je licencie ? ». Ces questions que vous poserez - ou pas - d'ailleurs, dans quelques minutes, seront à elles seules un aveu d'échec. Et vous conduisent à emmener votre majorité vers une fuite en avant...

C'est du déjà vu, je connais et ça ne marche plus !

Il faut réformer les services, évaluer les besoins, mettre en place une politique de requalification des agents avec des changements de poste accompagnés.

L'évolution des modes de communication et le numérique ont profondément modifié les besoins en accueil physique et des changements sont possibles par la mise en place de nouvelles procédures, bien plus efficaces.

L'externalisation de certains services s'avère indispensable. Nous ne pouvons plus continuer à vouloir tout gérer en interne. Cette époque est révolue ! La pyramide des âges des agents en poste nous démontre que bon nombre de départs interviendront dans les cinq années à venir. Il est plus que temps de prendre ces décisions et d'envisager une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences à la hauteur des enjeux.

Quelle est donc votre vision ? Allez-vous mettre en place un réel plan visant, bien sûr, à la bienveillance envers les agents, au travers d'une transition réfléchie, mais aussi à l'allègement du budget de fonctionnement. Je rappelle que les dépenses de personnels pèsent pour près de 70% du budget...

Que chacun comprenne bien que, contrairement à ce qui a été maintes fois colporté pendant la dernière campagne, notre groupe ne veut pas « virer » du personnel, RICCI ne veut pas « virer » du personnel, mais nous souhaitons réformer l'administration de cette ville, en optimiser les moyens et réduire enfin la dette abyssale qui diminue beaucoup trop lentement... La réalité, et vous le savez, c'est que si notre ville était un ménage, elle serait fichée à la Banque de France, ce qui serait le comble, pour notre ville et la stratégie mise en place, vous en conviendrez !

Gérer, Monsieur le Maire, c'est prévoir !

Enfin, faire établir des plans pluriannuels sur l'état de notre ville, c'est bien, mais les wattlelosiens veulent aussi un plan cohérent, réaliste et des explications pour comprendre comment leur argent est dépensé.

Le budget que vous souhaitez construire est un budget subi et non un budget choisi. Quant aux choix proposés, ils s'imposent malheureusement à vous et ne présentent aucune vision à long terme pour notre ville.

Il ne faut jamais oublier que c'est l'argent des contribuables qui finance les collectivités et les indemnités d'élus qui, comme vous aimez à le dire, doivent servir l'intérêt général.

Cet intérêt impose qu'en cette période, nous agissions sur nos dépenses pour agir concrètement sur notre capacité d'autofinancement !

Merci.

#### **Monsieur le Maire :**

Je n'ai pas reçu de demande de Monsieur SOYEZ d'intervention sur les Orientations Budgétaires.

On va faire une réponse à deux voix. S'agissant des questions liées au personnel, vous me permettez de passer la parole pour la réponse à Madame la Première Adjointe, Myriam DE SMEDT, justement en charge de la gestion du personnel.

#### **Madame DE SMEDT**

Monsieur RICCI, je suis enfin heureuse de vous entendre sur le sujet, puisqu'on a été collègues pendant de nombreuses années, et je ne vous avais jamais entendu vous exprimer sur des possibilités de restructurations ou autres propositions mais je vais répondre à vos arguments.

Je pense qu'effectivement on n'a pas à rougir de notre masse salariale, on est une ville au service de nos concitoyens, on propose de nombreux services qui ne sont pas toutes des compétences obligatoires municipales et il ne faut pas l'oublier !



Je pense aussi que le travail a été fait, a commencé tout au moins, dans différents services. Les restructurations existent, en témoigne le travail qui a été fait à la cuisine centrale et les écoles, ce qui a permis de mutualiser les moyens, entre la cuisine centrale et le personnel de service, et permet une organisation de qualité, ce qui a permis aussi de monter en compétence et en puissance des personnels. Je pense que rien que sur ce service, en une année, on a pu en monter 6 ou 8, de mémoire, en compétence donc ce travail il est commencé et il est régulier au fil des années.

Je pense, aussi, qu'effectivement ça permet à notre ville en ce moment, par exemple, de servir des repas chauds, tous les jours, dans les réfectoires, de ne pas avoir de problèmes de restrictions en ce qui concerne l'accueil qui est fait aux enfants, l'accueil qui est fait à la garderie dans un respect le plus strict des conditions sanitaires.

Je pense à nos aînés, dans le suivi qui est fait à nos aînés, on peut les suivre au jour le jour et en témoignent les commentaires y compris sur les réseaux, ils en sont ravis.

Je pense, au lendemain du confinement, au travail qui a été fait par les équipes de nettoyage, par les équipes dans les rues, quand même sur un court temps, on a retrouvé des rues propres, je pense qu'il y a un travail qui a été fait énorme aussi dans ce domaine-là.

Alors oui on a une masse salariale élevée disons, d'après vous élevée, mais elle est au service de nos concitoyens et je pense qu'on n'a pas à rougir de ça. En termes de formation, de compétences, de restructuration, on n'a pas à rougir non plus.

Je vous remercie Monsieur le Maire.

### **Monsieur le Maire**

Bien très rapidement parce que mon exposé se suffit à lui-même pour prouver que la situation de la Ville ne mérite pas ce qualificatif de « calamiteux » que vous avez employé. Loin s'en faut, loin s'en faut, les mots ont leur importance. Franchement, il ne faut pas jouer à se faire peur dans cette histoire.

Cette ville, elle a connu sous mon autorité, je le reconnais, de 2000 à 2010 une croissance de son endettement et c'est de l'endettement voulu. Nous étions dans une situation où, d'ailleurs nous ne pouvions même plus, pour la durée de la dette à l'époque qui restait à courir, lever le moindre emprunt et j'avais Beaulieu sur les bras et j'avais le parc urbain à terminer et j'avais la rénovation des écoles à faire, j'avais des actions à conduire sur le logement, il y avait les équipements sportifs à faire et donc qu'est-ce qu'on a fait ? Qu'est-ce que j'ai fait avec les équipes que j'ai conduites ?

J'ai utilisé le levier de l'endettement pour aller chercher auprès de partenaires mais aussi auprès de l'Etat, un certain nombre d'opportunités qui nous ont permis de faire, tout ce que l'on a fait de 2000 à 2010 et notamment, évidemment, Beaulieu avec les trois rénovations des groupes scolaires, le centre Titran tel qu'il a été mis en place et bien autres choses, je ne suis pas là pour les lister.

C'est volontaire, c'est un effet de levier mais c'était la clef pour la modernisation de cette ville. Il fallait des parcs d'activités, il fallait renforcer l'attractivité de la ville et de ses services publics, il fallait améliorer la condition de vie de ses habitants.

De 2000 à 2010, oui ça a progressé. De 2011 à 2020, ça décroît.



Il faut, dites-vous, faire décroître ça plus vite : que me l'avez-vous dit antérieurement ? Car il n'y a pas 36 méthodes pour faire diminuer un stock de dettes. Soit on le fait, comme nous le faisons : méthodiquement, en levant de nouveaux emprunts moins importants que les anciens et ça décroît progressivement, c'est une stratégie de long terme, qu'il faut tenir dans l'attente d'avoir des ressources supplémentaires. J'y reviens dans instant. Mais aller plus vite, ça veut dire, soit réduire drastiquement des dépenses donc faire des économies, c'est ce que vous semblez plaider, et quand on parle d'externalisation, il faut utiliser le vrai mot, ça s'appelle la privatisation : on fait faire par d'autres mais il va falloir le payer ! Nous le faisons en régie parce que nous préférons maîtriser la conduite de l'opération à destination de la population sur bien des domaines. Ça a été évoqué, les écoles, les crèches, ce que nous faisons pour les personnes âgées, là où nous remplissons des compétences qui ne sont pas obligatoires. J'ai le sentiment que nous remplissons un service public à la population qui est notre fierté et que nous avons raison de faire et qui n'existe pas dans bien d'autres communes.

On parlait, par exemple, il y a quelques jours, du Point d'Accès au Droit, non ce n'est pas une compétence obligatoire le Point d'Accès au Droit, mais avec la majorité précédente, à l'époque, on a voulu non pas une maison de la justice mais un Point d'Accès au Droit pour aider à résoudre un certain nombre de difficultés juridiques de nos concitoyens et nous le faisons.

Donc soit on réduit fortement les dépenses, par les mesures que vous avez évoquées, soit on augmente fortement les recettes, ça s'appelle des revalorisations des impôts et ce n'est pas ce que vous préconisez, en effet et heureusement !

Il reste un troisième facteur, c'est d'essayer de réduire drastiquement les investissements mais si on n'investit plus on devient une ville morte ! Si on n'est plus capable d'investir, de dégager une épargne entre des recettes et des dépenses, il n'y a plus de modernisation, il n'y a plus d'attractivité du territoire pour demain.

Donc la clef, la stratégie financière de la ville, c'est d'avoir conscience de se tenir à une stratégie de long terme qui va être celle d'une réduction progressive de l'endettement mais, en même temps, aussi de développement des recettes à venir, des ressources pour demain. On a rebâti l'attractivité pour cette ville eh bien qu'elle nous amène des entreprises nouvelles, qui elles-mêmes apporteront des taxes foncières et, donc, des ressources supplémentaires.

Le projet de Log's sur la Martinoire nous a évité d'avoir une friche de la Redoute trop importante, trop longue mais en même temps va nous offrir une opportunité dès 2023-2024 d'avoir des ressources supplémentaires, c'est en millions que ça se compte ! Les mille logements du Centre-Ville sont une opportunité pour le cadre de vie. Est-ce que quelqu'un a le regret d'avoir une friche en Centre-Ville, où des gamins ont trouvé la mort un jour de fête des mères ? Pendant des dizaines d'années, c'est ça qu'on veut avoir chez soi, ou bien on veut un cadre de vie agréable ? Est-ce qu'on veut des nouveaux habitants qui vont dynamiser l'activité commerciale, qui en même temps apporteront aussi des ressources supplémentaires à la ville ? Il y en a pour deux/trois millions, 2023-2024 dans les ressources supplémentaires de la ville et du fait des nouvelles entreprises, des nouveaux programmes immobiliers et ce sont avec ces ressources supplémentaires que nous bâtirons un nouvel équilibre durable pour la ville.

Alors oui, je le dis, 2020 est un choc conjoncturel ! C'est une correction conjoncturelle liée au COVID. Regardez, je le cite, d'ailleurs, dans le Rapport d'Orientations Budgétaires : les Echos, le Monde l'évoquent, beaucoup de villes, la Banque des territoires m'en parlait il y a peu, beaucoup connaissent une baisse de leurs recettes importantes en 2021. La MEL elle-même a un plongeon de ses recettes très important lié à la baisse de l'activité économique.



Et donc les autofinancements vont plonger dans beaucoup de villes, ces autofinancements seront négatifs, dans beaucoup de villes il y aura des résultats négatifs en 2020. Ça ne sera pas notre cas mais c'est un plongeon conjoncturel et avec la réanimation de l'activité et avec les nouvelles entreprises, les nouveaux logements qui arriveront demain, plus exactement après-demain, et bien ce petit correctif de 2020 ne sera qu'un souvenir lointain parce que nous aurons rebâti un autre équilibre à partir de 2023-2024.

Donc n'ayez aucune crainte sur nos capacités à financer nos engagements financiers à court, moyen et long termes. Le mot « calamiteux » n'est absolument pas en adéquation avec les chiffres que j'évoquais tout à l'heure sur les chiffres cumulés de ce que sont nos ressources. Je le disais tout à l'heure sur le résultat de gestion, sur le résultat de fonctionnement, sur le résultat global à 6,3 millions. Cela fait des années que nous n'avons plus de concours de trésorerie de la part de nos partenaires bancaires parce que nous avons une trésorerie très correcte, nous avons des capacités à développer des plans d'investissements.

Mais sincèrement, mes chers collègues, quand l'Etat met en œuvre un plan de relance, quand la MEL met un fonds de concours pour aider les communes à mettre en œuvre un certain nombre de priorités, nous serions les derniers des idiots de ne pas aller frapper à la porte de nos partenaires pour aller chercher des sous pour faire plus et pour faire mieux ! Et bien je le revendique, je n'ai aucune honte justement à aller chercher auprès de tiers qui s'appellent l'Etat, la MEL, le Département ou la Région les moyens qui nous permettent d'accroître l'efficacité de nos investissements et, donc, améliorer le cadre de vie des watrelosiens.

Voilà, je n'ai pas besoin d'en dire davantage, je me sens très à l'aise dans la présentation de ces Orientations Budgétaires avec la majorité et j'enregistre ce que furent vos déclarations

Le débat d'orientations budgétaires est un débat sans vote sur le fond. La réglementation impose néanmoins que nous attestions, par délibération, que le débat a bien eu lieu, sur la base du rapport transmis. C'est l'unique objet de ce rapport soumis à vos voix.

Rapport n° 1 - Débat d'Orientations Budgétaires – Examen du Rapport d'Orientations Budgétaires pour 2021

POUR	:	41	VOIX
CONTRE	:	/	VOIX
ABSTENTION:	:	/	VOIX

## **Rapports n° 2 et 3 : Monsieur FITAMANT**

Rapporteur : Monsieur Sébastien FITAMANT

### **RAPPORT N° 2 - GESTION URBAINE DE PROXIMITE – ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DU QUARTIER DE BEAULIEU – CREATION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA COMMUNE ET LA SOCIETE VILOGIA**

Ce premier rapport porte sur la création d'un groupement de commandes entre la commune et la société VILOGIA, il s'agit de la mise à jour d'une délibération déjà passée en 2014 dans le cadre de l'ANRU. Son objectif était, déjà à l'époque, la redéfinition de la gestion des espaces verts entre les différents gestionnaires et propriétaires des parcelles situées au quartier de Beaulieu le tout pour un objectif d'une meilleure gestion et d'une gestion plus cohérente.

Rappelons que les parcelles se répartissent en quatre zones dans le cadre de ce regroupement de commandes. Trois zones gérées par un prestataire privé et une zone gérée par une entreprise d'insertion sociale.

L'objectif, une fois ce groupement de commandes créé, sera de renouveler le précédent marché porté sur la période 2014-2018, qui a connu deux avenants. Une fois le groupement de commandes créé nous pourrions donc mettre à jour le marché et le renouveler pour une période de quatre ans et six mois. Ce sera aussi l'occasion de le mettre à jour et, éventuellement, renouveler les prestataires.



D'un point de vue budgétaire, ce budget porte sur un montant entre 12 000 et 16 000 € par an selon les années. Il a donné largement satisfaction et était l'occasion de faire des économies pour la ville.

C'est pourquoi l'Administration Municipale propose au Conseil Municipal :

- d'adopter le principe de création d'un groupement de commandes associant la commune de WATTRELOS et la société VILOGIA,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de groupement de commandes.

### **RAPPORT N° 3 - CONVENTION POUR L'IMPLANTATION DE CONTENEURS DE COLLECTE TLC**

Le deuxième rapport porte sur la convention pour l'implantation de conteneurs de collecte TLC c'est-à-dire des conteneurs qui permettent la collecte des textiles et la réutilisation des vêtements.

Il s'agit, là aussi, d'une mise à jour d'une convention datant de 2012 avec le Relais Nord – Pas-de-Calais qui s'occupe donc de cette collecte. Cette convention porte sur une durée de cinq ans et la mise à jour permettra de faire figurer un nouveau point de collecte qui sera situé, à l'intérieur de la déchetterie municipale, Boulevard Pierre Mendès France mais, aussi, elle permettra de mettre à jour quelques changements d'adresses de bennes, je pense, notamment, à celle qui a été déplacée dans le quartier du Touquet-St Gérard.

Mais surtout c'est l'occasion, aussi, avec cette mise à jour de rajouter une clause portant sur la propreté et l'entretien autour de ces bennes qui seront désormais à charge de la Société Relais du Nord pour améliorer ce qui a pu, parfois, poser des problèmes. Donc ce sera désormais à sa charge d'entretenir les éventuels dépôts situés autour de ces bennes. Cela pourra faire, d'ailleurs, l'objet d'une résiliation : nous avons rajouté à la convention une clause portant sur cette éventuelle résiliation si jamais le contrat n'était pas respecté.

A cette fin, l'Administration Municipale propose au Conseil Municipal :

- d'entériner les conditions dans lesquelles est fait l'application de l'utilisation du domaine public à titre gracieux pour l'association « Le Relais Nord - Pas-De-Calais » dont l'activité est désintéressée et concourt à la satisfaction de l'intérêt général.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tous les documents s'y rapportant et les éventuels avenants.

#### **Monsieur le Maire**

Je n'ai pas eu de demande d'intervention sur rapport n° 2.

#### **Rapport n° 2 - Gestion urbaine de proximité – Entretien des Espaces Verts du quartier de Beaulieu – Création d'un groupement de commandes entre la commune et la société Vilogia**

POUR	:	41	VOIX
CONTRE	:	/	VOIX
ABSTENTION:	:	/	VOIX

Sur le rapport n° 3, j'ai été saisi d'une demande d'intervention de Monsieur SOYEZ quoiqu'il me semble que Monsieur FITAMANT ait répondu un peu à votre préoccupation mais c'est votre droit d'exprimer votre intervention.

#### **Monsieur SOYEZ**

Monsieur le Maire, chers collègues, Mesdames et Messieurs,

Oui, en effet Monsieur FITAMANT a répondu à ma question.



Je voulais tout simplement dire que les conteneurs du Relais étaient régulièrement malmenés et des sacs déposés aux pieds de ces conteneurs. Très régulièrement on a vu, également, des cas d'incendies dans ces conteneurs-là. La question était de responsabiliser le Relais en lui demandant de faire des relevés plus souvent, Monsieur FITAMANT a répondu sur l'entretien.

J'en reste là sur mon intervention.

Merci Mesdames, Messieurs.

**Monsieur le Maire**

Très bien. Je ne suis pas en désaccord avec ce que vous dites, Monsieur FITAMANT non plus d'ailleurs et c'est pour cela que de nouvelles dispositions à cette convention ont été adoptées et mises en œuvre.

Rapport n° 3 - Convention pour l'implantation de conteneurs de collecte TLC

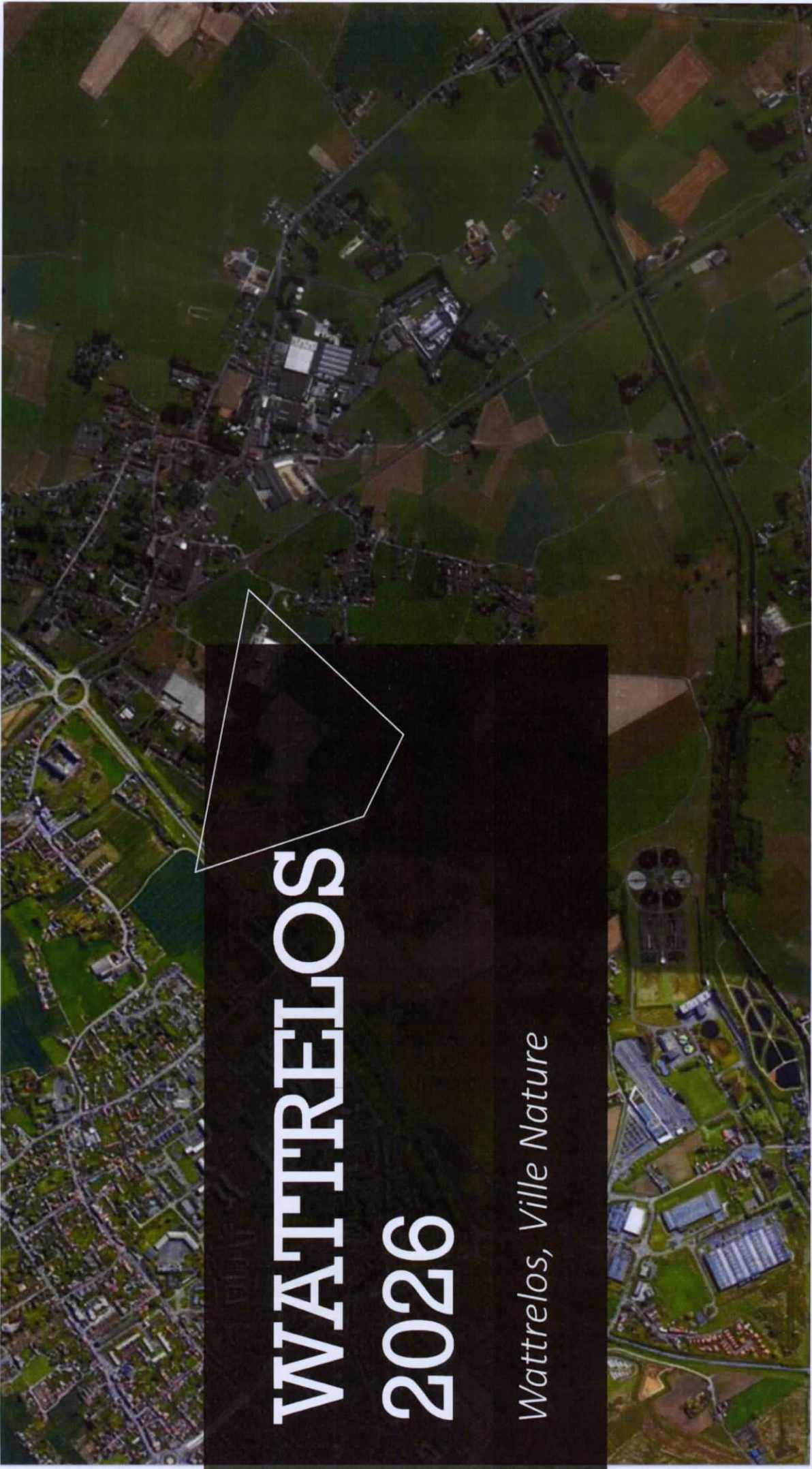
POUR	:	41	VOIX
CONTRE	:	/	VOIX
ABSTENTION:		/	VOIX

Avant de poursuivre la présentation des rapports soumis à délibération, j'ai souhaité, comme j'en ai informé les Présidents de Groupes, que Monsieur FITAMANT puisse présenter une Communication sur le plan pluriannuel « Ville Nature ».

Comme je l'ai rappelé sur le plan budgétaire, c'est le fil rouge, c'est l'engagement fort du mandat et il me paraissait utile que ce projet, que notre majorité veut porter tout au long de ce mandat, nous puissions mieux le voir en lisibilité, comment il va s'inscrire.

D'ailleurs sur le plan de la méthode, du calendrier et donc sur ce projet 2020-2026, j'ai proposé à Monsieur le Deuxième Adjoint chargé de la « Ville Nature », c'est comme ça qu'on vous appelle, Monsieur FITAMANT, de nous exposer ce que pourrait être votre vision, validée par la majorité, des actions à entreprendre sur la période 2021-2022-2023 au moins dans un premier temps.

Voilà Monsieur FITAMANT je vous passe la parole pour cette communication.

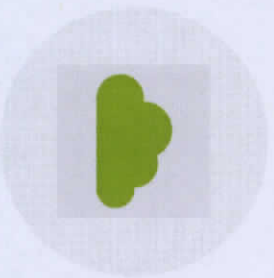


# WATTRELOS 2026

*Wattrelos, Ville Nature*

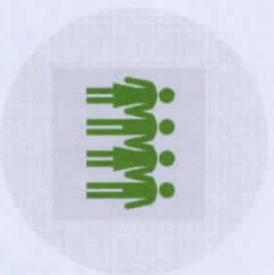


# Présentation



## Document de synthèse

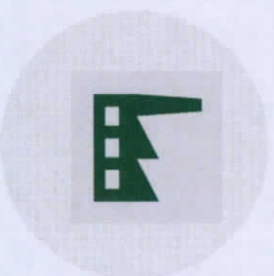
Programme  
Planification  
Phasage en 2 temps  
10 chantiers prioritaires  
Budget



## Chantiers prioritaires

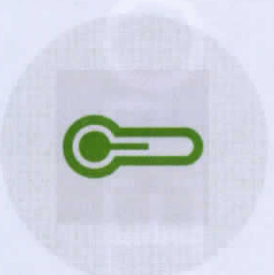
Raisonnable, moteur  
Autres projets : affaires courantes, communication, mutualisés (canal, voie ferrée, autres,...)

Après 2023



## Conduite des projets

3 X 10 nouveaux chantiers  
Continuité (avant et après) et évolution



## Direction ville nature

Equipe dédiée (1<sup>er</sup> semestre)  
Chargés de missions  
Transversalité et collaboration



## 1<sup>ère</sup> version

Modifiable  
Pluriannuelle (MAJ et présentation en CM)





# Les chantiers prioritaires pour 2021, 2022 et 2023

*Wattrelos, Ville Nature*



# 10 chantiers prioritaires en 2021

## Tolérance Zéro



**VIDEOSURVEILLANCE**

**Objectifs prioritaires**

- Renforcer la sécurité des équipements
- Assurer la sécurité des personnes
- Assurer la sécurité des biens
- Assurer la sécurité des données

**Actions**

- Déploiement de drones de surveillance
- Mise à jour des protocoles de sécurité
- Formation des agents
- Mise en place de zones de surveillance

**Anticiper**

- Identifier les zones à risque
- Mettre à jour les plans de sécurité
- Organiser des exercices de simulation

Surveillance par l'image + opération nettoyage printemps

## Rénovation énergie



**Economies d'énergie**

**Objectifs prioritaires**

- Réduire la consommation d'énergie
- Améliorer le confort des usagers
- Réduire les émissions de CO2

**Actions**

- Audit énergétique
- Isolation des toitures
- Remplacement des fenêtres
- Remplacement des chaudières

**Anticiper**

- Identifier les bâtiments à rénover
- Mettre à jour les plans de rénovation
- Organiser des ateliers de concertation

Plan décennal et 1<sup>ère</sup> rénovations ( 9 chaudières)

## Véhicules électriques



**Equipements**

**Objectifs prioritaires**

- Développer l'usage des véhicules électriques
- Améliorer l'offre de services
- Réduire les émissions de CO2

**Actions**

- Installation de bornes de recharge
- Mise en place de services de location
- Organisation d'événements

**Anticiper**

- Identifier les zones à équiper
- Mettre à jour les plans de développement
- Organiser des ateliers de concertation

Installation de bornes électriques et achat de camion

## Cuisine centrale



**Plus de bio/diversité // Solutions lors programmes**

**Objectifs prioritaires**

- Augmenter la consommation de produits bio
- Améliorer la diversité alimentaire
- Réduire les émissions de CO2

**Actions**

- Mise en place de menus bio
- Organisation de ateliers de cuisine
- Mise en place de programmes de sensibilisation

**Anticiper**

- Identifier les fournisseurs bio
- Mettre à jour les plans de développement
- Organiser des ateliers de concertation

Optimisation inscriptions, poursuivre progression du Bio

## Zéro déchet



**Zéro déchet // Dats familles**

**Objectifs prioritaires**

- Réduire la production de déchets
- Améliorer la gestion des déchets
- Réduire les émissions de CO2

**Actions**

- Mise en place de programmes de sensibilisation
- Organisation d'événements
- Mise en place de services de collecte

**Anticiper**

- Identifier les zones à équiper
- Mettre à jour les plans de développement
- Organiser des ateliers de concertation

Objectif 110 familles + composteurs MEL et Biobox

## Pistes cyclables



**Pistes cyclables**

**1<sup>ère</sup> piste mondiale au Touquet St-Catard**

**Objectifs prioritaires**

- Améliorer la sécurité des usagers
- Améliorer le confort des usagers
- Réduire les émissions de CO2

**Actions**

- Mise en place de pistes cyclables
- Organisation d'événements
- Mise en place de programmes de sensibilisation

**Anticiper**

- Identifier les zones à équiper
- Mettre à jour les plans de développement
- Organiser des ateliers de concertation

1<sup>ère</sup> nouvelle piste cyclable au Touquet

## Education



**Ferme pédagogique**

**Objectifs prioritaires**

- Améliorer la connaissance des usagers
- Améliorer le confort des usagers
- Réduire les émissions de CO2

**Actions**

- Mise en place de programmes de sensibilisation
- Organisation d'événements
- Mise en place de services de collecte

**Anticiper**

- Identifier les zones à équiper
- Mettre à jour les plans de développement
- Organiser des ateliers de concertation

Organisation ferme, site web, événements, ateliers scolaires

## Parcs canins



**Parcs canins**

**1 parc dès 2021 !**

**Objectifs prioritaires**

- Améliorer la connaissance des usagers
- Améliorer le confort des usagers
- Réduire les émissions de CO2

**Actions**

- Mise en place de programmes de sensibilisation
- Organisation d'événements
- Mise en place de services de collecte

**Anticiper**

- Identifier les zones à équiper
- Mettre à jour les plans de développement
- Organiser des ateliers de concertation

2 parcs canins + journée du chien + stérilisation chats

## Les « Bios » marchés



**Les « BIOS » marchés de Wattrelos**

**Objectifs prioritaires**

- Améliorer la connaissance des usagers
- Améliorer le confort des usagers
- Réduire les émissions de CO2

**Actions**

- Mise en place de programmes de sensibilisation
- Organisation d'événements
- Mise en place de services de collecte

**Anticiper**

- Identifier les zones à équiper
- Mettre à jour les plans de développement
- Organiser des ateliers de concertation

Opération « bios marchés de Wattrelos »

## Fleurs et potagers



**Semences multières**

**Objectifs prioritaires**

- Améliorer la connaissance des usagers
- Améliorer le confort des usagers
- Réduire les émissions de CO2

**Actions**

- Mise en place de programmes de sensibilisation
- Organisation d'événements
- Mise en place de services de collecte

**Anticiper**

- Identifier les zones à équiper
- Mettre à jour les plans de développement
- Organiser des ateliers de concertation

Fleurissement de la ville (gestion différenciée) + potagers

# Ferme pédagogique

## Objectif programme

*Renforcer les moyens pédagogiques de la Ferme du Parc du Lion.*

## Ferme pédagogique

Repenser l'animation de la ferme, son organisation et ses moyens seront une priorité du mandat.

- > laboratoire zéro déchet
- > Lieu de formation et d'ateliers sur le développement durable
- > Scolaires et périscolaires
- > 2<sup>ème</sup> semestre
- > Site internet





# Bien-être animal

## 2 parcs canins

- 2 parcs de tailles différentes pour commencer, étudier au cours du reste du mandat la création d'autres parcs.
- Utiliser au maximum du matériel de récupération.
- Journée du chien

## Stérilisation des chats

- Attente
- Convention dès février



# Les « BIOS » marchés de Wattrelos

## Une superbe vitrine

- Redynamiser nos marchés à commencer par celui du Laboureur
- Pour cela :
  - créer et valoriser une offre BIO avec les maraichers
  - attirer de nouveaux commerçants spécialisés dans les produits bio ou le circuit court
  - avoir « le producteur de la semaine »
  - distribuer des sacs recyclables pour éviter les sacs plastiques
  - opérations de communication : podium radio, concours photo, affiches,..
  - animations : groupe de musique, échassier, magicien, etc...
- Attirer une nouvelle clientèle





# Plus de biodiversité //

## Gestion différenciée

- De nombreuses vertus :
  - 50% d'économie de tonte
  - plus joli et plus moderne !
  - plus de biodiversité !
- Travailler sur un plan d'économie de tontes à l'échelle de la ville à l'année.

## Potagers collectifs

- Un premier objectif en 2021 : la création d'un potager à la Maison pour tous de la Mousserie (sur la base du modèle de la MPT de la Martinoyre).
- Projet Anatole France : 1<sup>ère</sup> phase test



# 10 chantiers prioritaires en 2022

## Les « Bios » marchés



Développer l'offre « verte » et créer de nouveaux marchés

## Rénovation



Rénovations de square et places, objectif nature et lien social

## Protection oiseaux



Nichoirs offerts à 50 habitants + nichoirs dans les écoles

## Pédagogie



Généralisation des formations (personnel municipal, adultes)

## Energie



Economie d'énergie: accompagnement des habitants

## Plantations partagées



Permis de planter sur des espaces dédiés

## Mobilité douce



Création de pèdibus + subventions vélo électrique

## Opération « Poules »



Installation poulaillers collectifs et distribution de poules

## Pistes cyclables



Sécurisation de notre réseau de pistes cyclables existant

## Événement randos



Événement randonnées transfrontalier



# Pistes cyclables

## Etat des lieux

- Les véritables pistes cyclables sécurisées sont rares à Wattrelos, on en recense quatre principalement pour un total d'environ 4km (deux sens).
- Le principal obstacle au développement du vélo est la sécurité. Sécuriser des « pistes » existantes et en créer de nouvelles incitera à prendre le vélo.
- Un simple marquage au sol ne suffit pas à sécuriser une piste.
- Etape préalable aux connexions du réseau



- A NOTER :**
- Pistes sécurisables à notre portée : 9km environ

## SOLUTIONS DE SECURISATION



# Poulaillers collectifs

## Objectif programme

*Inciter, là où c'est possible (et sous le contrôle des services municipaux), à la création de poulaillers familiaux (qui outre la fourniture d'oeufs, favoriseront l'élimination de nombre de déchets alimentaires).*

## Mise à disposition de poules

> Exemple Mouscronnois

## Poulaillers collectifs

Poulaillers collectifs à envisager : écoles, cuisine centrale, restaurants du cœur, maisons pour tous, etc.

+ Ferme pédagogique





# FOCUS // Événement randonneurs

Un événement fédérateur et symbolique

Donner du sens

- Organiser une journée « randonnées de l'amitié franco-belge ».
- Favoriser les bons usages de la nature.
- Valoriser notre patrimoine transfrontalier.
- Créer du lien avec nos amis belges et nos associations de randonneurs.
- Clôturer par un moment de partage convivial.



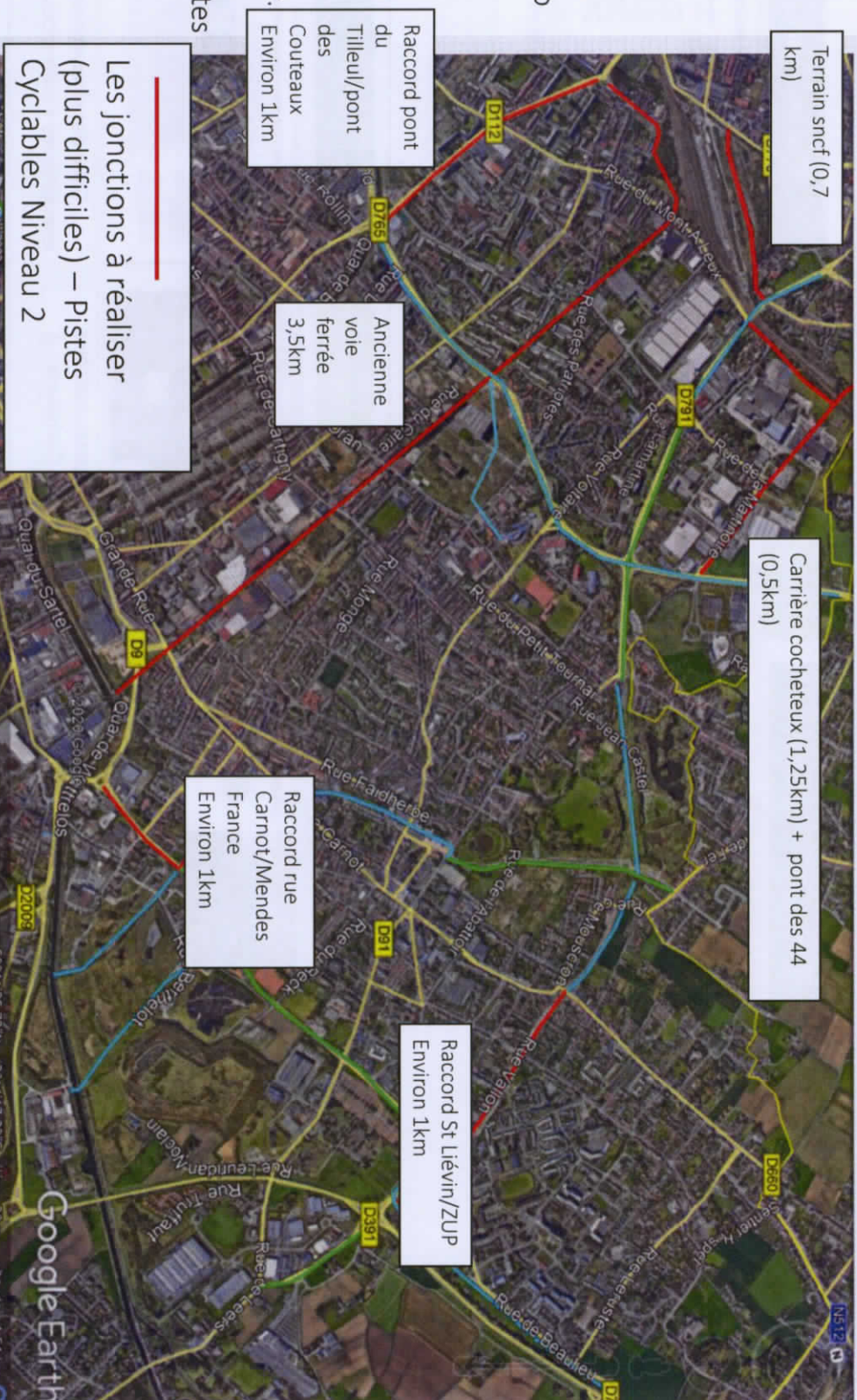




# Pistes cyclables

## A créer

- Ce réseau de pistes cyclables permettrait de se déplacer rapidement et en sécurité en vélo de Roubaix-Tourcoing à la ZUP de Beaulieu à la frontière belge et vice-versa, tout en ayant un raccord avec le centre de Wattrelos.
- Liaison avec les autres villes et réseaux principaux.
- Entre 8 et 10km de nouvelles pistes



# Plus de prévention // Solutions hors programme

## Produire notre énergie propre

- Wattrelos doit commencer à apporter sa contribution au Plan Climat de la MEL (PCAET) voté en décembre 2019 qui vise à multiplier par 2,3 la production locale d'énergies renouvelables entre 2016 et 2030.
- Il faut donc étudier toutes les solutions techniques envisageables pour commencer à produire notre propre énergie.

Des solutions pour aider les familles à réduire leurs déchets



### Eclairage public en solaire

> Renouvellement partiel de notre Parc de lampadaires par des Lampadaires à éclairage solaire.  
A étudier dans le cadre du plan Décennal d'économies d'énergie.

### Eolienne

> A l'instar de qu'à fait Roubaix pour sa médiathèque, installer des éoliennes sur nos bâtiments publics dans le but de faire des économies et/ou de produire notre énergie propre. (objectif PCAET).

### Panneaux solaires

> A l'instar de qu'a fait Roubaix pour sa médiathèque, installer des panneaux solaires sur nos bâtiments publics.



# Aménagements publics

## Grande façades

- Afin d'embellir les centres stratégiques de nos quartiers, végétaliser des façades qui aujourd'hui défigurent les perspectives.
- Une occasion de retravailler le cœur de nos quartiers en mode « village quartiers »
- Quelques murs déjà identifiés ci-contre.
- Débuter en 2023 ?



# Enjeux et contexte



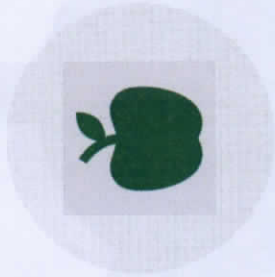
## Attentes

Programme et élections  
Actualité COVID-19  
Urgence climatique  
1<sup>ère</sup> préoccupation des français  
Pas de choix binaire  
Ecologie = solution



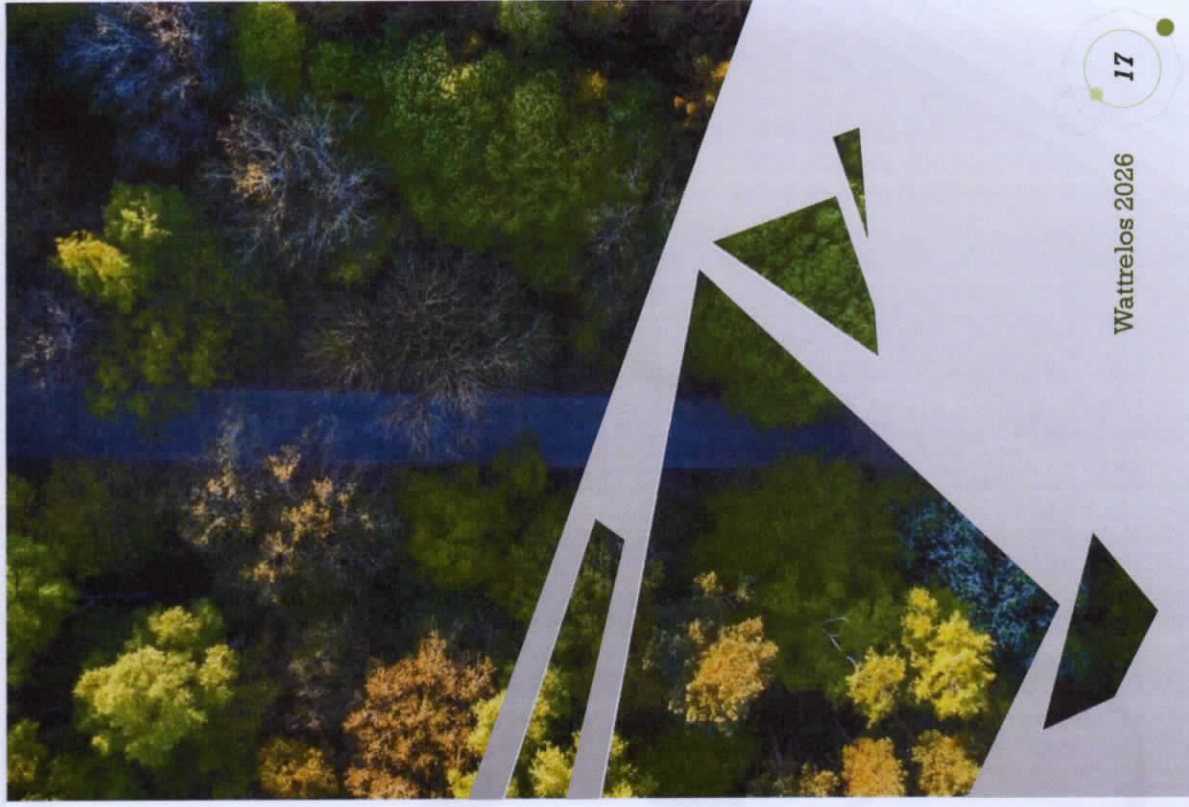
## Différents cadres

Différentes échelles  
Enjeu local  
Exemplarité, devoir  
Opportunité !

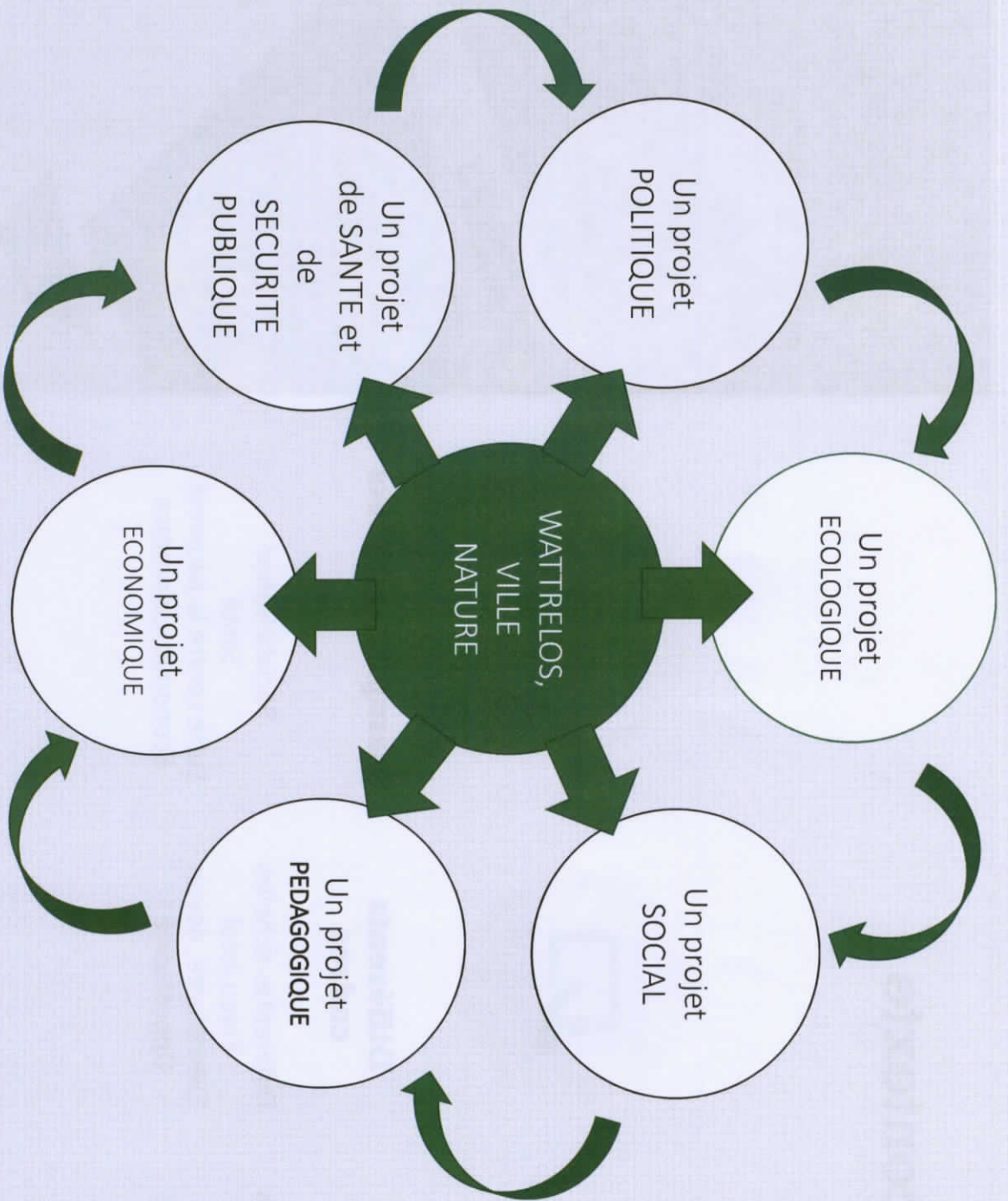


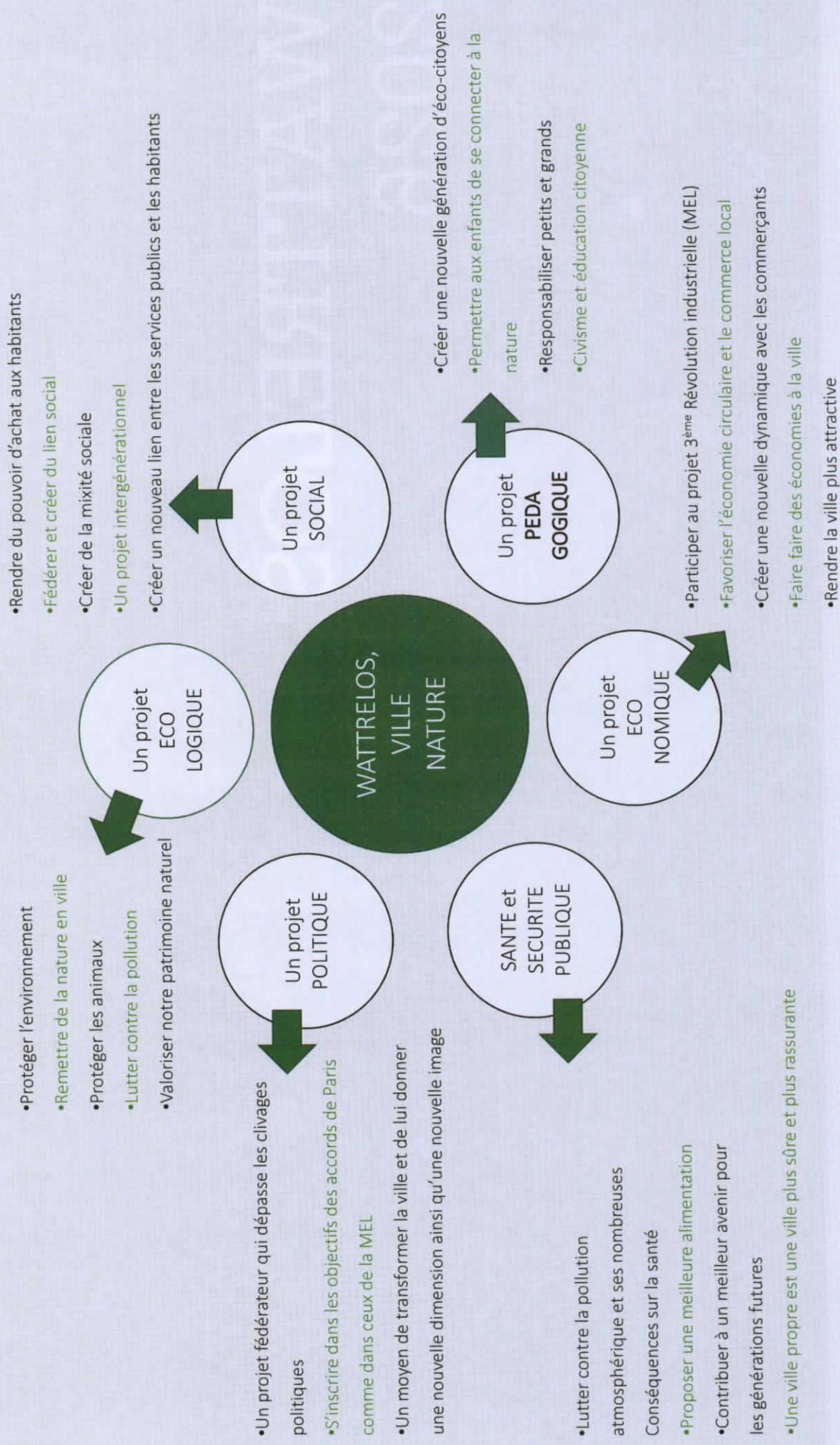
## Exemples concrets

Sociabilisation  
Santé  
Lutte contre la pauvreté  
Economie, commerce











An aerial photograph of a town and surrounding fields. A dark, semi-transparent rectangular overlay is positioned in the upper right quadrant of the image. Inside this overlay, the text 'WATTRELOS' and '2026' is written in large, white, sans-serif capital letters. Below the year, the text 'Mattrelos, Ville Nature' is written in a smaller, white, sans-serif font. A white outline of a pentagon is drawn on the dark overlay, pointing towards the bottom right corner of the image.

# WATTRELOS

## 2026

*Mattrelos, Ville Nature*

Il est de tradition que les communications n'appellent pas à débat. Néanmoins au vu de l'acuité du sujet, je vous propose, si tel est le souhait de l'un ou l'autre de procéder à quelques échanges.

**Monsieur RICCI**

C'est beau, j'ai même envie de dire c'est BIO pour le coup.

Evidemment, on ne peut que soutenir ces phases qui nous sont proposées aujourd'hui même si, encore une fois, c'est une présentation, une projection, en espérant que ça aille, évidemment, jusqu'à son terme mais qu'en tout cas que chaque sujet, qui a été évoqué ici, soit réalisé.

Nous ne souhaitons que le bien de Wattrelos et, donc évidemment, qu'on s'inscrit derrière. D'ailleurs, si toutefois on peut aussi concourir à sa bonne réalisation, nous ne voulons pas être simplement des opposants comme je l'ai dit à plusieurs reprises. Si on peut aussi faciliter ce travail qui, à mon avis, est d'intérêt général, nous serons ravis de le faire. Voilà, tout simplement, donc on va suivre ça avec attention.

Evidemment, je suis satisfait aussi de constater que nombreuses propositions qui nous sont faites, faisaient partie de notre programme aussi, donc elles se retrouvent sur la réalisation. Finalement, c'est tant mieux et, Wattrelos gagne par rapport à tout cela.

Si on pouvait avoir ce power point ...

**Monsieur le Maire**

C'est prévu.

**Monsieur RICCI**

Merci beaucoup.

J'en ai terminé.

Bravo ! Continuez on est derrière vous sur ce sujet-là, sans aucun problème.

**Monsieur le Maire**

Le meilleur moyen de faire en sorte que ça réussit c'est de voter le budget pour me permettre de le faire.

Et la deuxième chose, c'est évidemment, que cette présentation que j'ai voulue, parce qu'il me paraît essentiel que chaque élu et, d'ailleurs, chacun d'entre vous, l'opinion publique, nos concitoyens puissent savoir effectivement la mise en œuvre concrète de ce programme qui va modifier en profondeur, bouleverser sans doute la vie du quotidien, sera annexée au procès-verbal de cette séance. C'est la raison pour laquelle j'avais demandé à Sébastien FITAMANT de faire un power point avec des projections, parce que je le connais, il aurait pu parler de cela encore pendant des heures, il aurait même pu le faire sans papier mais c'était quand même mieux qu'on ait ce power point pour que chacun puisse l'avoir.

**Monsieur DENFER**

Bonjour mes Chers Collègues,

Disons que cette présentation va vraiment dans l'intérêt général et est bien calée dans le temps. Mais je voulais souligner, aussi, une partie qui est assez préoccupante pour l'ensemble de la population, ce sont les économies d'énergie, pour lesquelles la majorité de nos concitoyens sont soumis à des démarcheurs et souvent des arnaques donc c'est vraiment un bon plan. Bravo !

**Monsieur le Maire**

Le moment est au jeu de mots, entre le bio et le bon plan. Bon, et bien, c'est une bonne synthèse. C'est un « bon plan bio », un « bio bon plan » ! Monsieur SOYEZ, vous voulez rajouter quelque chose aussi ? Je pensais que votre orateur était Monsieur DENFER.



## **Monsieur SOYEZ**

Monsieur le Maire,

J'interviens sur ce rapport, cette note que nous fait Monsieur FITAMANT, pour saluer son travail efficace. Enfin, un beau projet. Mais surtout je voudrais rebondir sur le vœu que vous nous avez refusé, Monsieur le Maire.

Vous nous avez refusé un vœu qui porte sur l'errance des chats et dans lequel nous proposons l'installation, en test, d'un chalet « Chapiti » dans lequel on pourrait installer jusqu'à 15 chats : les nourrir, les soigner, les vacciner, les pucer et, bien entendu, les stériliser. La campagne de stérilisation commencera bientôt, dont acte, vous nous expliquerez comment elle fonctionnera ?

Je ne comprends pas ! Je ne comprends pas votre refus d'entendre notre vœu et je vous l'avoue, hier au soir, en vous lisant j'étais très remonté !

## **Monsieur le Maire**

Ça me peine que vous soyez remonté, Monsieur !

Monsieur, j'ai voulu vous éviter avec ce vœu à la fois, je ne peux pas dire le ridicule, mais l'incongruité de ce vœu. Nous sommes en état d'urgence sanitaire : la première question de ce Conseil, qui est évoquée tout à l'heure, c'est la mise en place d'un centre de vaccination. Très sincèrement, après avoir évoqué ce contexte difficile que nous vivons tous parfois personnellement et humainement douloureusement, passer du centre de vaccination, de l'état d'urgence sanitaire à la stérilisation des chats ! Excusez-moi, mais ça me paraissait incongru ! C'est la première remarque.

La deuxième remarque, elle est de fond, c'est ce que j'appelle, il me pardonnera cette usurpation, la « jurisprudence RICCI ». C'est que quand on a un vœu de cette nature, qui a un coût, on l'examine en Commission des Finances, c'est la règle du jeu, c'est légal, c'est le Règlement Intérieur aussi, on ne vient pas me le sortir 48 heures avant !

Troisième sujet, la stérilisation des chats est un sujet sans doute important, il fait partie de notre programme et, on s'était dit tout à l'heure, nous le mettrons en œuvre par une convention. C'est beaucoup plus compliqué qu'il n'y paraît mais Madame Emeline BOITTE y travaille activement (si elle le souhaite je lui passe la parole évidemment) mais on verra ça plutôt au Conseil suivant ; évidemment on en parle autant qu'on en veut.

Mais quand même il faut que vous revoyez vos méthodes, Monsieur SOYEZ. Nous avons dans notre Règlement Intérieur un droit à poser des questions orales et un droit à formuler des vœux. Le droit, ça ne veut pas dire un devoir ! Vous ne devez pas systématiquement arriver au Conseil avec un vœu parce qu'il faut en formuler un. On a dix-sept délibérations dont le Débat d'Orientations Budgétaires qui est quand même une donnée importante sur l'avenir de notre Ville, comment on prépare le Budget en 2021 ? On peut ne pas être d'accord, on doit même souvent ne pas être d'accord, c'est le but de la démocratie sinon il n'y aurait eu qu'une seule liste aux élections !

Dix-sept délibérations là-dessus et, vous, votre vœu vous le faites sur ce sujet-là, qui est un sujet qui relève de la Commission. Ce n'est pas un vœu et en plus vous me proposez un vœu avec une marque déterminée du chalet, on a même le plan de montage du chalet, avec le prix d'acquisition du chalet, avec une association déterminée ! Monsieur SOYEZ, c'est un sujet qui doit être traité en Commission. En Commission des Finances, Monsieur RICCI y était, avec moi et les élus membres de la Commission également, il n'y a pas eu de sujet. En Commission Développement Durable et Travaux il n'y a pas eu de sujet. Vous l'auriez évoqué en Commission Développement Durable c'est son rôle ! L'Adjoint y est, puisque c'est Monsieur FITAMANT qui préside, vous auriez évoqué le sujet et, d'ailleurs, apparemment on me dit que votre groupe n'était pas à la Commission, était absent, enfin peu importe, ce n'est pas ce sujet-là qui m'intéresse.

En Commission on travaille ensemble, hors des frontières du théâtre politique, hors de toute présentation télévisuelle, on confronte. Vous avez des idées, très bien, toutes les idées sont respectables mais on les traite en Commission. Ensuite il y aura l'écoute des autres composantes de notre Conseil Municipal, il y aura l'avis des techniciens et, le cas échéant, on en tirera la conséquence et on arrivera à une délibération mais ça ne relève pas d'un vœu franchement, sincèrement !

Ni sur le fond, ni sur la forme ce n'était recevable, voilà pourquoi j'ai dit non. Vous en étiez remonté, moi j'étais déçu que vous puissiez formuler ce type de vœu ! On a un problème de méthode avec vous, on a un problème de contenu, on a un problème de forme, voilà ce que je voulais vous dire et je maintiens que ce vœu n'avait pas lieu d'être, avec ses deux pages et demie, à présenter en Conseil en début de séance. La gravité de la situation exige autre chose et les délibérations que nous avons à proposer exigent autre chose, voilà pourquoi je ne l'ai pas accepté. Nous sommes en désaccord, je prends acte de votre désaccord mais acceptez, aussi, que je puisse l'être !

Nous avons, maintenant, à évoquer les autres délibérations de notre ordre du jour.

Merci encore Monsieur FITAMANT pour cette présentation qui fût instructive non seulement pour les élus mais aussi pour toutes celles et tous ceux qui nous écoutent.

Ceci dit vous l'avez compris vous avez du travail à faire, nous avons collectivement du travail à faire, et nous savons que toutes ces dispositions-là bénéficieront d'un vote renforcé sur cette partie budgétaire grâce au soutien que l'ensemble de notre assemblée semble vouloir vous donner.

Ça promet donc pour les prochains budgets !

### **Rapports n° 4 et 5 : Monsieur GADAUT**

Rapporteur : Monsieur Henri GADAUT

Ces deux délibérations sont deux délibérations techniques.

#### **RAPPORT N° 4 - REGLEMENT INTERIEUR DES CIMETIERES COMMUNAUX DE WATTRELOS**

La première, c'est la modification du Règlement Intérieur concernant les cimetières communaux. Comme il l'a été expliqué en Commission, qui n'a amené aucune question, les modifications sont des corrections amenant des précisions et la mise en œuvre de mise à disposition de cavurnes à partir du 1<sup>er</sup> février.

#### **RAPPORT N° 5 - CIMETIERES – BAREMES DES CONCESSIONS ET DES DROITS DIVERS 2021**

La deuxième délibération, c'est les barèmes des concessions et des droits divers. Cette délibération est une correction des tarifs adoptés au Conseil Municipal précédant, celui du 17 décembre 2020, due à la suppression de la taxe d'inhumation qui a été votée par la loi du 29 décembre 2020.

#### **Monsieur le Maire**

Je n'ai pas été saisi de demande d'intervention

Rapport n° 4 - Règlement intérieur des cimetières communaux de Wattrelos

POUR	:	41	VOIX
CONTRE	:	/	VOIX
ABSTENTION:		/	VOIX

Rapport n° 5 - Cimetières – Barèmes des concessions et des droits divers 2021

POUR	:	41	VOIX
CONTRE	:	/	VOIX
ABSTENTION:		/	VOIX



## *Sortie de Monsieur GADAUT*

### **Rapport n° 6 : Madame REIFFERS**

Rapporteuse : Madame Zohra REIFFERS

#### **RAPPORT N° 6 - DENOMINATION D'UNE VOIRIE**

Un permis d'aménager a été accordé pour la construction d'un lotissement pour la réalisation de neuf maisons individuelles sur un terrain situé 508, rue de Leers à Wattrelos.

Une voie interne ayant été créée pour desservir ces nouvelles habitations, il est proposé de la dénommer : Clos DESPATURES du nom des anciens propriétaires de la ferme attenante donnant rue de Leers et aujourd'hui réhabilitée en logements.

A cet effet, l'Administration Municipale propose donc au Conseil Municipal d'émettre un avis favorable à cette dénomination.

#### **Monsieur le Maire**

En effet, les membres de la famille DESPATURES bien connue à Wattrelos, grande famille d'agriculteurs qui a fait beaucoup pour l'histoire de notre Ville, sont disparus.

Le reste de la famille n'a plus exploité, c'est une ferme qui se meure, une ferme qui disparaît mais un souvenir qu'il faut conserver à l'esprit.

Donc je suis très heureux que nous puissions proposer de dénommer « Despatures » cette voirie pour préserver ce souvenir de personnes que j'ai bien connues et qui avaient de vraies grandes qualités humaines et de proximité, qui aimaient les gens.

Je n'ai pas été saisi de demande d'intervention

Rapport n° 6 - Dénomination d'une voirie

POUR	:	39 VOIX
CONTRE	:	/ VOIX
ABSTENTION:	:	/ VOIX

## *Retour de Monsieur GADAUT*

### **Rapport n° 7: Monsieur MONRABAL**

Rapporteur : Monsieur Karl MONRABAL

#### **RAPPORT N° 7 - PANNEAUX D'AFFICHAGE COMMERCIAL ET PUBLIC – REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

Cette délibération a pour objet de fixer le montant de la redevance d'occupation du domaine public pour les panneaux d'affichage d'informations générales à visées économiques, installés sur notre territoire, suite au marché conclu entre la Ville et la société SICOM en novembre 2019. Société qui assure l'installation, l'entretien et l'exploitation de ces panneaux

Il est donc proposé de fixer le montant de cette redevance à 25 Euros par panneau et par an.

L'Administration Municipal propose au Conseil Municipal d'approuver la tarification énoncée.

#### **Monsieur le Maire**

Je n'ai pas été saisi de demande d'intervention

Rapport n° 7 - Panneaux d'affichage commercial et public – Redevance d'occupation du domaine public  
POUR : 41 VOIX  
CONTRE : / VOIX  
ABSTENTION: / VOIX

## **Rapport n° 8 : Madame LESTIENNE**

Rapporteuse : Madame Myriam LESTIENNE

### **RAPPORT N° 8 - REALISATION D'UNE FRESQUE – POSTE DE DISTRIBUTION RUE BERLIOZ – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC ENEDIS**

La délibération concerne une convention de partenariat avec ENEDIS pour la réalisation d'une fresque sur le poste de distribution rue Berlioz.

C'est une démarche dans la continuité d'un projet qui a été lancé il y a quelques années. Un projet dont le montant est évalué à 10 000 € TTC y compris la rémunération de l'artiste et avec la participation financière d'ENEDIS à ce projet d'un montant de 2 250 €.

A cette fin, l'Administration Municipale propose au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tous les documents s'y rapportant.

#### **Monsieur le Maire**

J'ai été saisi d'une demande d'intervention de Monsieur SOYEZ

#### **Monsieur SOYEZ**

Monsieur le Maire, chers collègues,

Le rapport N°8 nous invite à signer une convention de partenariat avec ENEDIS dans le cadre de son opération POC (Proof Of Concept) qui consiste à la réalisation de fresques sur les murs et postes électriques installés dans les villes. Cette opération permet de valoriser l'art et le patrimoine public.

Evidemment nous n'avons rien contre l'art ni même les fresques dans nos rues. Wattrelos en compte, en effet, de magnifiques.

Non, ce qui nous pose question c'est le montant de la facture. Celle-ci est estimée à 10 000 € (TTC) et sa ventilation est la suivante :

- 4 000 € TTC pour la préparation des murs du poste électrique,
- 6 000 € TTC pour l'artiste.

Nous avons bien noté une contribution financière d'ENEDIS qui versera la somme de 2 250 € TTC à la Ville après les travaux si elle en fait la demande. Sauf erreur l'opération coûtera à la municipalité la modique somme de 10 000 € et après versement de la contribution du distributeur d'énergie, la participation totale des wattrelosiens sera donc de 7 750 € TTC.

Si on peut se féliciter que, comme nous, la ville se préoccupe du cadre de vie et de la mise en avant d'artistes, nous nous interrogeons sur la faible participation d'ENEDIS à sa propre opération. Une opération qui nous paraît être une communication publicitaire de la part d'ENEDIS. En effet, il sera apposé sur ce poste électrique une plaque comportant le logo Lille Métropole Capitale Mondiale du Design 2020 mais aussi et peut-être surtout les liens ENEDIS permettant de télécharger son application « Street art » qui présente les réalisations faites. Sans vouloir être désagréable il me semble que la ville, bienveillante, participe directement au financement d'une campagne publicitaire qui ne dit pas son nom. Si encore il y avait une retombée économique pour la ville on pourrait admettre une telle dépense mais il ne semble pas que ce soit le cas.



Enfin, Monsieur le Maire, pouvez-vous nous dire quel artiste réalisera la fresque ? Je vous pose cette question car ENEDIS vante sur son site Internet de donner aux jeunes gens fréquentant des associations de mettre leur talent artistique au service de la commune via cette opération. Est-ce le cas ici ?

J'en ai fini Monsieur le Maire, chers collègues

### **Monsieur le Maire**

Madame LESTIENNE vous voulez rajouter .....

### **Madame LESTIENNE**

Oui.

Monsieur SOYEZ, il faut savoir que ce projet s'inscrit dans un programme qui participe au cadre de vie et à créer un lien entre les quartiers et leurs histoires.

Je pense que c'est un sujet d'autant plus sensible en cette période, et pour preuve l'engouement et les réactions positives des réseaux sociaux sur les grilles du parc urbain à l'effigie des berlouffes par exemple.

Je vous rassure c'est Monsieur Kévin BRICOUT qui a le chantier, jeune artiste watrelosien, il proposera des maquettes aux habitants sur le thème du « Développement Durable ». Donc je pense qu'il ne faut pas vous tromper, Monsieur SOYEZ, les grands gagnants de ce projet, ce seront bien les watrelosiens.

J'ai terminé Monsieur le Maire.

### **Monsieur le Maire**

Merci Madame.

En effet, Monsieur SOYEZ, vous vous trompez radicalement. Ce n'est pas la Ville qui participe à l'action d'ENEDIS, c'est ENEDIS qui participe à une action de la Ville. C'est donc ENEDIS qui a choisi de nous accompagner dans le financement dans ce type d'opération.

Car nous avons commencé il y a déjà bien longtemps, c'était une volonté politique initiée, d'ailleurs, lors du mandat précédent, de mettre en œuvre une stratégie durable d'embellissement de quartiers et des bâtiments, notamment, les plus sinistres. Tout à l'heure on parlait de végétalisation d'un certain nombre de murs, il y en a d'autres, aussi, qui méritent d'être peints. On s'est aperçu il y a déjà pas mal de temps que les postes électriques étaient franchement, pour nécessaires qu'ils soient dans nos quartiers et on en a besoin, des murs stériles parce que borgnes et complètement sans intérêt et gâchant, disons-le tout net parce que souvent ce sont déjà des postes assez anciens, l'environnement de proximité.

Et donc c'est nous qui avons proposé, au début de cette démarche il y a déjà pas mal de temps, à ENEDIS d'intervenir sur ces postes électriques. Evidemment, comme on était sur un patrimoine qui leur appartient. Ils nous ont proposé, eux-mêmes d'ailleurs, de participer au financement. ENEDIS, je le rappelle pour ceux qui ne le sauraient pas, puisque nous sommes écoutés, est le distributeur national et le fournisseur d'électricité. Il n'a nul besoin pour développer ses marchés de la pub des postes électriques de Watrelos.

Voilà, c'est nous qui avons proposé, la démarche est en sens inverse, et cette politique municipale de l'embellissement de la ville nous étions décidés à la faire avec quelques fresques par an. Elles sont plus ou moins couteuses selon les quartiers. On se souvient de l'œuvre, effectivement, du Touquet-St Gérard en réflexion, si je puis dire, avec l'église St Gérard, on se souvient du poste électrique à l'entrée du square Eschweiler, on se souvient de l'ancienne gare devenue le Conservatoire, c'est Kévin BRICOUT, aussi d'ailleurs, un jeune watrelosien que j'ai connu dans la difficulté et qui est un artiste remarquable, qui a fait le mur, les murs d'ailleurs, de l'école de musique à la fois avec la gare et avec le violoncelliste sur le côté. C'est encore lui, d'ailleurs, qui avait été démarché parce qu'il a fait quelque chose de super en lien avec les habitants au bout de la rue de Strasbourg sur ce mur affreux et borgne, là aussi, pour les habitants semble-t-il l'aboutissement, la fin du monde ou à peu près le bout de leur rue, qui a fait un espace vert avec une fontaine et ça change complètement la perspective des habitants.



Donc oui, on veut embellir la ville, oui on veut que là où il y a des bâtiments stériles ils puissent donner de la couleur à la vie, les postes électriques d'ENEDIS en sont et nous avons donc engagé cette démarche. On ne doit pas se tromper de destination, c'est l'inverse, c'est ENEDIS qui a accepté de participer au financement de la politique municipale.

On en fait deux/trois par an, ça coûte, eh bien oui, parce que les artistes ça coûte sinon ils ne sont pas artistes ! Moi, je ne suis pas capable d'aller peindre sur ces murs et quand on voit le talent d'un Kévin, quand je vois le talent de plusieurs de ces artistes qui se sont exprimés sur nos murs et on souhaite qu'il y en ait d'autres, dans un style qui soit un style évidemment environnemental, partagé avec les habitants ça a été dit par Myriam LESTIENNE. Eh bien oui, on appuie cela, il faut que la ville fasse des préparations, eh bien oui parce que on ne peint pas un mur comme ça, il faut aussi rejointoyer, il faut parfois cimenter enfin c'est le b.a - ba.

Vous avez fait une très belle soustraction. 10 000 € au total, prix de l'artiste, prix du rejointoiment, moins la participation d'ENEDIS 2 250 €, elle est forfaitaire, c'est comme ça, ça fait 7 750 € c'est un beau calcul que vous avez fait mais qui est le prix de l'embellissement de la ville. Voilà sur un budget de 55 millions qui est le nôtre, je pense que l'on peut faire ça aussi au service des habitants.

J'observe, d'ailleurs, et Henri GADAUT était à mes côtés, à ce moment-là, que lorsque l'on avait rencontré ENEDIS la première fois, et qui ne s'appelait pas ENEDIS à l'époque, pour les solliciter, ils nous ont dit « c'est une superbe idée, on n'y avait pas pensé ». Donc depuis, d'ailleurs, ils l'ont fait dans d'autres villes et ça fait quand même un peu plaisir de se dire que Wattrelos est parfois copiée mais qu'elle n'est pas toujours égalée, pour reprendre un slogan publicitaire bien connu et, donc, en l'occurrence c'est ici que cette stratégie de peindre les postes électriques a été lancée.

Voilà, ça doit vous rassurer, un jeune wattrelosien, un prix qui n'a rien d'excessif et une démarche qui n'est en rien une contribution de la ville à la stratégie publicitaire d'ENEDIS.

Vous voulez rajouter quelque chose, Monsieur SOYEZ, sans doute pour dire que vous allez le voter, je suppose ?

### **Monsieur SOYEZ**

Monsieur le Maire, je veux juste rajouter que je ne mets pas en cause les qualités reconnues de Monsieur BRICOUT, je mets plutôt en face de vous le fait que nous avons beaucoup de jeunes artistes dans nos centres sociaux ou chez ActiJeunes, qui auraient pu participer eux-mêmes à la réfection de ce poste. D'ailleurs, un poste très discret puisqu'il est au fin fond d'une rue et si je ne me trompe pas en cul de sac.

Ceci dit Monsieur le Maire, je veux aussi vous répondre. Vous m'avez dit qu'en ces temps de crise il y a des sujets bien plus importants, celui-là, Monsieur le Maire, n'avait pas sa place aujourd'hui non plus du coup !

### **Monsieur le Maire**

Deux remarques, Monsieur SOYEZ.

La première : « Ce poste n'est pas très visible, il est au bout d'une rue », oui mais dans cette rue vivent des habitants, il y a des maisons et le beau est permis et possible à tous les habitants ! Nous n'avons aucune restriction de principe, ni aucune discrimination et dire « là on va mettre et là on ne va pas mettre » et je ne vois pas pourquoi au bout de cette rue-là on n'aurait pas le droit de mettre une fresque !

La deuxième, comment pouvez-vous faire une comparaison entre ce que j'ai dit tout à l'heure et cela ? La vie continue d'avancer, la ville continue de s'embellir. Franchement c'est petit, c'est médiocre !

Nous sommes engagés dans cette stratégie, je l'ai dit, de long terme, en plus on doit faire valider ça dans une logique POC (Proof Of Concept) de Lille Design, pourquoi ne l'aurions-nous pas fait ? Je préfère vous laisser avec votre propre réflexion. En tout cas, nous, on est heureux de proposer cette fresque portée par un artiste, il n'est pas le seul, Monsieur PIQUET avait fait d'autres travaux, Monsieur MORDANT aussi en son temps, Monsieur THIREAU aussi en son temps. Enfin voilà, il n'y a pas une exclusivité à Monsieur BRICOUT, là où il y a du talent et ils méritent d'être soutenus, nous continuerons à les soutenir encore faut-il bien entendu avoir quelques références en la matière. On ne va pas livrer nos murs à tout à chacun, on veut quand même du beau et de la qualité.



Rapport n° 8 - Réalisation d'une fresque – Poste de distribution rue Berlioz – Convention de partenariat avec Enedis

POUR	:	38	VOIX
CONTRE	:	/	VOIX
ABSTENTION	:	3	VOIX MM SOYEZ, DENFER et Mme FARACI

### **Rapport 9 : Madame ZAIDI**

Rapporteuse : Madame Sylvie ZAIDI

#### **RAPPORT N° 9 - SEJOURS EN GITES – PARTICIPATION DES FAMILLES AUX DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chaque année, des séjours en gîtes sont organisés durant les vacances de Printemps.

Durant ces 2 semaines des vacances, la ville organise deux séjours à destination d'une centaine d'enfants. Ces vacances se déroulent dans la Région des Hauts-de-France. Sous réserve de disponibilité, les gîtes sont prévus sur la côte d'Opale et dans l'Avesnois.

La volonté municipale est de permettre à des enfants de 8 à 11 ans de profiter de vacances en collectivité, de découvrir la mer et la campagne.

Le cout d'un séjour estimé à 380€ et comprend 5 jours et 4 nuits.

Il est proposé au Conseil Municipal de fixer en 2021, par enfant, un montant de 18,00 €uros la nuitée soit par semaine 72 €uros (montant identique à 2020).

Cette participation est à régler par prépaiement au guichet unique.

Les règlements par chèques vacances seront acceptés.

Il est précisé qu'aucun remboursement ne sera accepté sauf en cas de force majeure.

#### **Monsieur le Maire**

Je n'ai pas été saisi de demande d'intervention

Rapport n° 9 - Séjours en gîtes – Participation des familles aux dépenses de fonctionnement

POUR	:	41	VOIX
CONTRE	:	/	VOIX
ABSTENTION:	:	/	VOIX

### **Rapport 10 : Madame DUJARDIN**

Rapporteuse : Madame Béatrice DUJARDIN

#### **RAPPORT N° 10 – SALON COMMERCIAL WATTRELOSIEN – TARIFS**

La délibération concerne les tarifs et les dispositions du 24<sup>ème</sup> salon commercial wattrelosien.

En conséquence, l'Administration Municipale propose au Conseil Municipal :

- D'approuver les tarifications,
- D'inscrire le produit des recettes au budget de l'exercice 2021,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les actes nécessaires pour la mise en œuvre de cette opération.

#### **Monsieur le Maire**

Ça s'appelle une concision troublante, Madame, mais efficace, je le reconnais !

J'ai été saisi d'une demande d'intervention de Monsieur RICCI

**Monsieur RICCI**

Mes chers collègues,

Comme chaque année, cette délibération est proposée au Conseil Municipal afin de définir la politique tarifaire qui sera appliquée aux commerçants, artisans et entreprises qui y participent.

Cette manifestation, je la connais bien... Je la connais même très bien ! J'y participe depuis quasiment le début en qualité de chef d'entreprise et aussi parce que j'en ai eu la charge lorsque j'étais Adjoint à l'Économie.

D'ailleurs, durant cette période, sous mon autorité, avec le service économique, j'ai réduit les dépenses de fonctionnement de cet événement de plus de 50 % et augmenté les recettes de plus de 20 % produisant, de fait, un autofinancement bienvenu. Inutile de rappeler ici, dans le contexte économique actuel, la casse que subit le commerce local et les baisses de rideaux inéluctables qu'engendre la pandémie actuelle... D'ailleurs, je pense que nous ne mesurons pas encore tout à fait la portée de la perte de lien social de proximité que la fermeture de ces commerces engendre.

Monsieur le Maire, à défaut d'avoir proposé un plan local de soutien aux commerces, fautes d'idées et de fonds, vous réfugiant derrière les aides proposées par d'autres acteurs, il serait judicieux de baisser les tarifs de location des stands et ainsi accompagner les entreprises participantes.

Un maintien du tarif équivaut à une charge supplémentaire lorsque nous sommes en récession... Je rappelle que même si les entreprises ne sont pas toutes watrelosiennes, le salon rayonne sur la ville et permet, de par son attractivité, d'accroître la fréquentation de nos commerces de proximité et par ricochet, de maintenir le tissu local et le lien social.

J'invite donc, bien entendu, les membres de ce conseil à voter contre cette délibération...

**Monsieur le Maire**

Zut depuis le début on était à l'unanimité !

Madame DUJARDIN vous voulez dire quelques mots ?

**Madame DUJARDIN**

Oui, Monsieur RICCI, nous avons laissé ces tarifs-là parce que on ne sait pas où on va ! Il y a des frais annexes qui s'ajoutent à ça, il y a le COVID, il faut acheter du gel, des masques, il y a du personnel supplémentaire qui est mis en place donc avec tous ces ajouts on a décidé de laisser ces tarifs.

**Monsieur le Maire**

Oui, enfin, toutes baisses de tarifs, ce sont des baisses de recettes et qui dit baisse de recettes sont des dépenses supplémentaires.

Sommes-nous certains que la tenue de cet événement que nous souhaitons tous, qui voudrait dire qu'on est proche d'un retour à une vie normale, pourra se faire sans des dépenses supplémentaires et dans le cadre de ce qu'étaient les dépenses d'hier et d'avant-hier ? Je ne le crois pas et, donc, il nous faut rester prudent.

Donc j'enregistre votre vote négatif, et je le regrette, car il ne faut pas faire croire qu'on puisse tout baisser systématiquement sans avoir la contrainte d'équilibrer les comptes de cette ville et j'ai, suffisamment, précisé ce qu'avaient été les comptes de l'année 2020 pour souligner aussi que ceux de 2021 devaient aussi se redresser.

Ce qui ne nous empêche pas, nullement, Monsieur MONRABAL le sait bien et Madame DUJARDIN aussi, d'être à l'écoute et à l'accompagnement des commerçants et des artisans de cette ville.



Comme vous j'ai la même inquiétude, je parle d'une inquiétude sur le lien social de demain, dans les associations, sur la vie associative, j'ai des inquiétudes aussi sur la vie économique, sur la vie de proximité et je ne sais pas si nous partirons dans le mois qui vient dans un confinement supplémentaire, pour deux semaines, trois semaines, je ne sais pas où nous en serons de la situation en mai juin mais il y a une chose que je sais, c'est que je ne peux pas dépenser plus que ce que je puis espérer percevoir, et je ne puis surtout pas dépenser ce que je n'ai pas !

Rapport n° 10 – Salon commercial wattrelosien – Tarifs

POUR : 36 VOIX  
CONTRE : 5 VOIX MM RICCI, CROIGNY, CHAYANI et Mmes DELRUE, FELIX  
ABSTENTION: / VOIX

### **Rapports n° 11 à 17: Monsieur le Maire**

Rapporteur : Monsieur le Maire

**RAPPORT N° 11 – VERSEMENT D'ACOMPTE SUR SUBVENTION – ASSOCIATION DES CENTRES SOCIAUX DE WATTRELOS**

**RAPPORT N° 12 – VERSEMENT D'ACOMPTE SUR SUBVENTION – ACTI-JEUNES**

**RAPPORT N° 13 – VERSEMENT D'ACOMPTE SUR SUBVENTION – CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**RAPPORT N° 14 - VERSEMENT D'ACOMPTE SUR SUBVENTION – COMITE DES ŒUVRES SOCIALES DU PERSONNEL**

**RAPPORT N° 15 - VERSEMENT D'ACOMPTE SUR SUBVENTION – ASSOCIATION AVENIR JEUNESSE – MISSION LOCALE WATTRELOS LEERS**

**RAPPORT N° 16 - VERSEMENT D'ACOMPTE SUR SUBVENTION – OFFICE MUNICIPAL DE L'EDUCATION PERMANENTE**

**RAPPORT N° 17 - VERSEMENT D'ACOMPTE SUR SUBVENTION – OFFICE DE TOURISME**

### **Rapports 11 à 17**

Dans l'attente de vote du budget primitif qui interviendra dans les semaines qui viennent sans doute courant mars, il importe de répondre aux besoins de trésorerie des structures associatives que je vais vous citer dans un instant puisque cela nous permet de procéder par ces délibérations aux versements d'acomptes qui équivalent à peu près au quart de la subvention versée chaque année :

- Association des Centres Sociaux de Wattrelos : 60 000 €
- Association Acti'jeunes : 140 000 €
- Centre Communal d'Action Sociale : 600 000 €
- Comité des Œuvres Sociales du personnel : 45 000 €
- Association Avenir Jeunesse Mission Locale Wattrelos Leers : 40 000 €
- Office Municipal de l'Education Permanente : 40 000€
- Office de Tourisme : 25 000 €

Il s'agit vous l'aurez noté d'associations qui pour l'essentiel et même pour la totalité ont des frais de personnel auxquels ils doivent faire face dès le début de l'année.

Pour ces rapports, ne prendront pas part au vote respectivement les élus suivants :

### **Pour les Centres Sociaux Rapport n° 11**

Madame Annie CHANTRIE

Monsieur Messaoud CHAYANI

**Pour l'association « Acti'Jeunes » Rapport n° 12**

Monsieur Tarik MEKKI  
Madame Laura DELPLANQUE  
Monsieur Azedine TALEB-AHMED  
Monsieur Steven MARROUKI  
Madame Basma HAMMAMI-BELAID

**Pour le CCAS Rapport n° 13**

Monsieur Dominique BAERT  
Monsieur Benjamin CAILLIERET  
Monsieur Veysal KIRAZ  
Monsieur Pascal LUCAS  
Madame Laura DELPLANQUE  
Madame Laureen LEMOINE  
Monsieur Christophe RICCI

**Pour le Comité des Œuvres Sociales Rapport n° 14**

Madame Myriam DE SMEDT

**Pour l'association « Avenir Jeunesse – Mission Locale » Rapport n° 15**

Monsieur Tarik MEKKI  
Madame Océane LEVEQUE  
Monsieur Veysal KIRAZ  
Monsieur Benjamin CAILLIERET  
Madame Laureen LEMOINE

**Pour l'OMEP Rapport n° 16**

Monsieur Jean-Philippe DUMOULIN  
Madame Océane LEVEQUE  
Madame Lina DJAFER-CHERIF  
Monsieur Jacques DELFOSSE  
Madame Pamela GUILBERT

**Pour l'Office de Tourisme Rapport n° 17**

Monsieur Guy-Noël LEMAY  
Madame Béatrice DUJARDIN  
Monsieur Steeve DE MATOS  
Monsieur Sébastien FITAMANT

Je n'ai pas été saisi de demande d'intervention

Rapport n° 11 – Versement d'acompte sur subvention – Association des Centres Sociaux de Wattrelos  
Ne prennent pas part au vote : M CHAYANI et Mme CHANTRIE

POUR	:	39	VOIX
CONTRE	:	/	VOIX
ABSTENTION	:	/	VOIX

Rapport n° 12 – Versement d'acompte sur subvention – Acti-Jeunes  
Ne prennent pas part au vote : MM MEKKI, TALEB AHMED, MARROUKI, Mmes DELPLANQUE et HAMMAMI-BELAID

POUR	:	36	VOIX
CONTRE	:	/	VOIX
ABSTENTION	:	/	VOIX



Rapport n° 13 – Versement d’acompte sur subvention – Centre Communal d’Action Sociale  
Ne prennent pas part au vote : MM BAERT, CAILLIERET, KIRAZ, LUCAS, RICCI, Mmes DELPLANQUE  
et LEMOINE (+ procuration M DAHMANI)

POUR	:	33	VOIX
CONTRE	:	/	VOIX
ABSTENTION	:	/	VOIX

Rapport n°14 - Versement d’acompte sur subvention – Comité des Œuvres Sociales du Personnel  
Ne prend pas part au vote : Mme DE SMEDT (+ procuration Mme DJAFER-CHERIF)

POUR	:	39	VOIX
CONTRE	:	/	VOIX
ABSTENTION	:	/	VOIX

Rapport n° 15 - Versement d’acompte sur subvention – Association Avenir Jeunesse – Mission Locale Watrelos Leers  
Ne prennent pas part au vote : MM MEKKI, KIRAZ, CAILLIERET, Mmes LEVEQUE et LEMOINE  
(+procuration M DAHMANI)

POUR	:	35	VOIX
CONTRE	:	/	VOIX
ABSTENTION	:	/	VOIX

Rapport n°16 - Versement d’acompte sur subvention – Office Municipal de l’Education Permanente  
Ne prennent pas part au vote : MM DUMOULIN, DELFOSSE, Mmes LEVEQUE, DJAFER-CHERIF et  
GUILBERT

POUR	:	36	VOIX
CONTRE	:	/	VOIX
ABSTENTION	:	/	VOIX

Rapport n° 17 - Versement d’acompte sur subvention – Office de Tourisme  
Ne prennent pas part au vote : MM LEMAY, DE MATOS, FITAMANT et Mme DUJARDIN

POUR	:	37	VOIX
CONTRE	:	/	VOIX
ABSTENTION	:	/	VOIX

Je vous remercie, mes Chers Collègues, de votre attention, je remercie celles et ceux qui nous auront  
accompagnés via le site Facebook de la ville et les réseaux sociaux tout le long de cette séance. La  
séance est close. Bonne journée à toutes et à tous. Merci.

=====

La séance est levée à 11 h 25.

<b>Dominique BAERT, Maire</b>	
<b>Myriam DE SMEDT</b>	
<b>Sébastien FITAMANT</b>	
<b>Michèle COQUELLE</b>	
<b>Henri GADAUT</b>	
<b>Tarik MEKKI</b>	
<b>Zohra REIFFERS</b>	
<b>Karl MONRABAL</b>	
<b>Martine LEBLANC</b>	
<b>Gilbert CHARLES</b>	
<b>Myriam LESTIENNE</b>	
<b>Azedine TALEB-AHMED</b>	
<b>J.Philippe DUMOULIN</b>	
<b>Jacques DELFOSSE</b>	
<b>Guy-Noël LEMAY</b>	
<b>Steeve DE MATOS</b>	



<b>Benjamin CAILLIERET</b>	
<b>Sylvie ZAIDI</b>	
<b>Annie CHANTRIE</b>	
<b>Emeline BOITTE</b>	
<b>Pascal LUCAS</b>	<b>Procuration à Mme COQUELLE</b>
<b>Basma HAMMAMI-BELAID</b>	<b>Procuration à M. GADAUT</b>
<b>Rabah DAHMANI</b>	<b>Procuration à Mme LEMOINE</b>
<b>Béatrice DUJARDIN</b>	
<b>Laureen LEMOINE</b>	
<b>Paméla GUILBERT</b>	
<b>Steven MARROUKI</b>	
<b>Catherine OSSON</b>	
<b>Océane LEVEQUE</b>	
<b>Lina DJAFER-CHERIF</b>	<b>Procuration à Mme DE SMEDT</b>
<b>Veysal KIRAZ</b>	
<b>Laura DELPLANQUE</b>	

<b>Brice WETE-MATOUBA</b>	
<b>Christophe RICCI</b>	
<b>Marjorie DELRUE</b>	
<b>Denis CROIGNY</b>	
<b>Sophie FELIX</b>	
<b>Messaoud CHAYANI</b>	
<b>J.François SOYEZ</b>	
<b>Abdel DENFER</b>	
<b>Marjory FARACI</b>	
<b>Axelle DELANNOY</b>	<b>Sans procuration</b>